

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 8

27^e année · vendredi 10 mai 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

VETROPACK: VERRE DE RAGE!



OLIVIER VOGELSANG

Le personnel de Vetropack est déterminé à préserver le site de production de Saint-Prex (VD), comme il l'a démontré le 1^{er} Mai à Lausanne. Soutenu par les syndicats Unia et Syna, il a déposé un projet solide permettant de sauver la dernière verrerie de Suisse. **PAGE 11**

POINT DE MIRE

Une CCT de l'horlogerie bien réglée

Jérôme Béguin

C'est l'une des conventions collectives de travail (CCT) les plus emblématiques. En vigueur depuis 1937, la CCT de l'industrie horlogère et microtechnique est l'un des éléments clés du succès de la montre suisse. Les partenaires sociaux, d'un côté la Convention patronale de l'industrie horlogère et, de l'autre, Unia, ont conclu vendredi son seizième renouvellement en 87 ans. Bénéficiant à près de 55 000 salariés et salariées dans plus de 500 entreprises, ce contrat collectif reste à la pointe du progrès social. Entre autres améliorations, mentionnons que le congé maternité est porté de 17 à 19 semaines

payés à 100% (alors que la loi ne prévoit que 14 semaines à 80%), tandis que le congé paternité, renommé «congé de naissance pour l'autre parent», atteint 3 semaines. Une protection contre le licenciement des collaborateurs âgés de plus de 55 ans est introduite, alors que la rente-pont, accessible un an avant l'âge de référence, augmente, elle, de 6000 francs pour atteindre 30 000 francs sur l'année. La participation patronale aux frais maladie passe de 175 à 195 francs par mois.

Autre avancée, le travail temporaire, très répandu dans l'horlogerie, se voit limité à deux ans. L'employeur aura l'obligation au bout de ce délai de proposer un contrat à l'intérimaire. Deux ans, c'est long et on imagine que le dispositif est contournable, mais une limite est posée et la mesure, qui devrait inspirer d'autres secteurs de l'économie, pourra être améliorée ultérieurement.

Tout n'est pas rose pour autant. Certaines revendications des travailleurs n'ont pas passé la rampe. Les négociations ont duré près d'une année et les discussions ont été, disons, franches. L'association patronale refuse de demander la déclaration de force obligatoire, du coup, quelque 10 000 travailleurs ne sont pas couverts par la CCT, ce dont profitent les sociétés non conventionnées pour verser de faibles salaires, parfois en dessous de 3500 francs, et ce sans treizième salaire évidemment. De plus, la CCT n'est souvent

pas respectée par les entreprises signataires, y compris par de grands groupes, obligeant le syndicat à intervenir.

Or, l'accès des syndicalistes aux entreprises n'est plus évident. Comme l'a pointé, lors de la signature de la CCT, le responsable de l'industrie d'Unia, Yves Defferrard, «de vastes centres de production intègrent ateliers et espaces de détente et accueillent le personnel du matin au soir, les entrées se font directement par des rampes de garages ou des accès piétons ultrasécurisés, de sorte que pouvoir attendre les gens devant les entrées ou discuter pendant les pauses cigarette devient l'exception».

Rappelons enfin que l'horlogerie se distingue par les inégalités salariales entre hommes et femmes, qui y atteignent 24,8%, contre 18% en moyenne. Unia a d'ailleurs fait inscrire dans la CCT un nouvel article proscrivant les clauses contractuelles sur la confidentialité du salaire. Pour faire appliquer tant la Loi sur l'égalité que la CCT, pour l'étendre et décrocher de nouveaux avantages lors du prochain renouvellement, la présence du syndicat dans les entreprises, avec un maximum de membres, est indispensable. Un millier d'adhérents ont été recrutés en 2023, c'est très encourageant, il faut poursuivre dans cette voie. ■

Lire en pages 4 et 5.

PROFIL



Tom Tirabosco, espiègle, comme la vie...

PAGE 2

REVENUS

Les bas et moyens salaires sont mal lotis.

PAGE 3

CLIMAT

Mourir de chaud ou quand le travail tue.

PAGE 7

1^{er} MAI

Retour sur les manifestations en Suisse romande.

PAGES 12-13

Sonya Mermoud

Les animaux. La végétation. Le mystère. Voilà la règle de trois créative de Tom Tirabosco qui entretient avec la nature une relation relevant du sacré. Et consacre son talent à la défendre. Son dernier album, *Terra Animalia* - réalisé avec la collaboration du scénariste Patrick Mallet -, participe de cette fascination pour le vivant. Et du respect qu'il lui inspire. Le nouvel opus dépeint un monde peuplé uniquement d'animaux, connus et inconnus, qui évoluent en paix dans un décor luxuriant. Jusqu'au retour de Terriens dans ce sanctuaire à la suite du crash de leur vaisseau spatial. Leur présence réveille dans la communauté animale une peur atavique liée aux souvenirs terrifiants laissés par les humains. Ces êtres cruels qui, avant de partir coloniser une autre planète, ont épuisé les ressources de la leur et massacré les espèces...

«Ce livre rend hommage aux poils», sourit Tom Tirabosco, crâne lisse et léger collier de barbe épousant l'ovale de son visage, rencontré dans son atelier au cœur de la ville du bout du lac. «Je suis un dessinateur des forêts, de l'organique», ajoute l'illustrateur, qui liera dans *Terra Animalia* la survie des rescapés à leur capacité à procéder à une évolution à rebours. «Nous vivons hors sol, totalement déconnectés de notre environnement. Il y a urgence à renouer avec nos origines sauvages à l'époque de la technoscience, du transhumanisme», ajoute le Genevois de 58 ans, annonçant dans la foulée la réalisation d'une nouvelle BD avec son ami trappeur et spécialiste des immersions en vie sauvage, Kim Pasche.

L'EFFONDREMENT, UNE RÉALITÉ

«Je veux creuser dans mes récits les questions d'écologie et de justice sociale. Nous ne résoudrons pas le dérèglement climatique avec la technologie.» Adeptes de la décroissance, Tom Tirabosco en a pris le chemin. Et affirme ne manger que très peu de viande, circuler à vélo, recycler tout ce qu'il peut et ne plus voyager en avion sauf impératifs majeurs. «Nous ne pourrions nous en sortir sans renoncement. Nous devons changer notre imaginaire collectif. Envisager la croissance à travers un autre prisme, comme la possibilité de bénéficier de davantage de temps, de bien-être», propose l'écologiste, collaborant à la *Revue durable* et au magazine du colapsologue Pablo Servigne, un ami dont il partage les vues.

«L'effondrement - y compris culturel avec le numérique et les réseaux sociaux - est déjà une réalité entre la perte de la biodiversité, la montée des nationalismes, les problèmes d'eau, d'énergie, les guerres. On se trouve clairement dans un moment de bascule. Tous les indicateurs sont au rouge, que l'on parle de la nature ou des droits des travailleurs, même si on rêve encore un peu», déclare, pessimiste, Tom Tirabosco, qui espère à travers son travail soutenir des luttes comme celles menées par des mouvements pour la Terre ou les Zadistes. Une sensibilité à la préservation de la planète qui plante ses racines dans l'enfance.

PETITES FUGUES

Né à Rome, Tom Tirabosco est arrivé en Suisse à l'âge de 3 ans. Il grandit à Meinier, à proximité des bois de Jussy. Et se souvient, des étoiles plein les yeux, de ses escapades à vélo dans la campagne genevoise. De ses flâneries au bord des étangs. Du temps à observer, fasciné, tritons et vipères. «Je m'étonne aujourd'hui encore d'avoir pu jouir d'une telle liberté.» Ces petites fugues constitutives de sa personnalité se poursuivent adulte, le rêveur aimant toujours autant les randonnées. Et cela alors qu'il conjuguera, gosse déjà, sa passion avec son amour des crayons. «J'ai toujours dessiné, avant même de savoir écrire. Gamin, je réalisais de pe-

tites histoires en séquences pour mes parents. A 5 ans, je savais que j'exercerai ce métier.» Une certitude aussi cimentée par la joie qu'il ressent alors à chaque sortie de film de Walt Disney. «Je les attendais avec impatience. J'étais aussi un grand amateur de livres de biologie, de paléontologie. Le foot et les bagnoles ne m'intéressaient pas», raconte le bédéiste, qui trouve dans la nature une source d'inspiration inépuisable - «La moindre petite bestiole concentre un trésor de couleurs, de formes, de design» - et va développer un style pictural bien personnel. L'illustrateur recourt entre autres à la technique du monotype, créant des ambiances charbonneuses ou colorées, où

filtre une certaine mélancolie. Son trait rond, doux, poétique accompagne des récits chargés de mystère et de merveilleux. Divinités de la nature, animaux doués de parole, monstres sylvestres, plus intrigants qu'effrayants, animent ses planches, touchent aux archétypes. Ces créatures hybrides, étranges, révèle leur créateur, sont autant de doubles déformés de nous-mêmes évoquant notre humanité, notre fragilité.

BON VIVANT MALGRÉ TOUT

«Mes histoires sont traversées par des problèmes contemporains, mais je préfère la fiction au reportage. Evoquer le réel à travers la palette des émotions et des ressentis», précise Tom Tirabosco,

dont la vision pessimiste, et sa conviction que tout est foutu, n'entame pas sa volonté de se battre. Un combat que cet époux et père de deux grands enfants entend mener sans perdre le sourire. «La révolution, je l'envisage la joie au ventre», affirme le bon vivant, qui suggère de se montrer furtif, d'adopter un tempérament espiègle, à l'image de la vie, s'infiltrant partout, finissant toujours par triompher.

Au rang de ses projets, cet ancien squatter - un mode de vie qui aura forgé sa conscience politique - se réjouit de déménager dans quelques années dans un écovillage à Presinge. Et jure qu'il luttera contre le projet «écocide» de gigantesque collisionneur de particules du CERN prévu à proximité, s'interrogeant sur cet esprit de conquête, sur cette volonté orgueilleuse des humains de percer les secrets de l'univers. Alors qu'il ressent de son côté le besoin de préserver une part de mystère, stimulant sa créativité. Et que l'expression du bonheur passe, pour lui, par un simple petit jardin sauvage, à l'anglaise. Un carré de prairie avec des ronces, des églantines et des oiseaux. De quoi enchanter sans fin son regard, ses crayons et ses encres. Pour notre plus grand plaisir. ■



Ecolo par nature, Tom Tirabosco est un chantre du monde végétal et animal et voue aux baleines une passion toute particulière.

ESPIÈGLE, COMME LA VIE

Le dessinateur de BD plusieurs fois primé Tom Tirabosco signe un nouvel album où la nature a repris tous ses droits. En phase avec son amour inconditionnel du vivant

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



LES BAS ET MOYENS SALAIRES TOUJOURS PLUS MAL LOTIS

L'Union syndicale suisse a présenté son nouveau rapport sur l'évolution des salaires et réclame un changement de cap. Seuls les très hauts revenus et les ménages aisés figurent au rang des gagnants

Sonya Mermoud

Pour la quatrième année consécutive, les salaires réels sont en baisse, tenant compte de l'inflation: voilà le constat tiré par l'Union syndicale suisse (USS) qui a récemment présenté son nouveau rapport sur la répartition des rémunérations, de la fortune et des charges fiscales. Selon ses conclusions, la politique des revenus de la Suisse fait clairement fausse route. Et pénalise les classes moyenne et basse subissant de plein fouet l'augmentation des primes maladie et des loyers. «Les travailleuses et les travailleurs risquent de connaître une décennie perdue. Aujourd'hui, les salaires ne sont pas beaucoup plus élevés qu'en 2016 en valeur réelle. En effet, de nombreux employeurs ont certes facturé des prix plus élevés à leur clientèle, mais sans juger bon d'accorder à leur personnel la compensation du renchérissement», a critiqué la faitière, tout en soulignant en revanche que les cadres et les plus hauts revenus (1% des salariés) gagnent pour leur part 3000 francs supplémentaires par mois. Et que plus de 4000 personnes perçoivent un salaire annuel égal ou supérieur à un million de francs. Un nombre qui, note Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, a doublé en vingt ans. «L'individualisation de la politique salariale bénéficie de manière disproportionnée aux cadres et aux top managers», a affirmé le spécialiste, non sans dénoncer une politique fiscale favorisant les personnes argentées et les entreprises au lieu de soutenir les revenus normaux. «Les cantons se

sont remis à réduire les impôts sur le revenu de la fortune et de nouvelles baisses sont à l'ordre du jour.»

UN IMPÔT PAR TÊTE...

Parallèlement, a insisté l'USS, les primes d'assurance maladie grèvent toujours plus le budget des revenus inférieurs et moyens. «L'impôt par tête qu'est la prime maladie coûte aujourd'hui, à une famille de quatre personnes, plus de 1000 francs par mois – même avec un modèle du médecin de famille ou un autre modèle alternatif», a chiffré Daniel Lampart. Président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, s'est indigné de la non-prise en compte des primes maladie dans le calcul du renchérissement au motif qu'il s'agit d'un prélèvement obligatoire par des institutions privées. Et cela alors que ces primes affectent directement le pouvoir d'achat. «La baisse des salaires réels vécue depuis le retour de l'inflation est sans précédent depuis la guerre», a-t-il indiqué, tout en revenant sur l'adoption en votation de la 13^e rente AVS le 3 mars et les commentaires «très étonnés» générés par ce résultat. «Ce n'est pas le peuple suisse qui a changé, mais la réalité dans laquelle il vit. La décennie écoulée a amené une grande partie de la population de notre pays dans une situation où, malgré un travail intensif, voire plus intensif qu'avant, elle ne met plus rien de côté et consacre ses revenus à payer le strict nécessaire et les charges fixes...» Et le Vaudois de souligner encore que le rapport établi par la faitière examine la situation financière de ménages types et se fonde sur une base de données d'au moins un million d'observations. Dans ce sens, il serait plus fiable



1^{er} Mai à La Chaux-de-Fonds. Une fois les impôts, le loyer, les primes et les autres charges payés, les personnes à revenus normaux ou bas ont moins pour vivre aujourd'hui qu'en 2016.

que les analyses menées par la Confédération qui concernent à peine 4000 ménages. «Notre rapport sur la répartition essaie de rendre justice à la réalité du pays. Il ne se contente pas de moyennes trompeuses.»

CAMPAGNES SALARIALES EN VUE

Dans ce contexte, l'USS préconise une hausse significative des salaires réels normaux ou bas. Les syndicats estiment que les personnes au bénéfice d'un apprentissage ne doivent pas gagner moins de 5000 francs par mois. Et que toutes les rémunérations ne sauraient se situer sous un seuil de 4500 francs. «Pour que le retard accumulé en matière de salaires soit compensé, il faut de substantielles augmentations, en particulier pour les revenus bas et moyens et dans les branches où travaillent une majorité de femmes. Nous placerons la question salariale au centre cet automne, dans les entreprises et dans la rue», a déclaré Vania

Alleva, vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia, détaillant les branches dans lesquelles les employés ont été confrontés à des pertes de rémunération réelle entre 2019 et 2024: -1,1% dans le commerce de détail, -1,2% dans l'hôtellerie-restauration, -2,3% dans l'industrie alimentaire et -2,8% dans la chimie et la pharma. Cette situation, a-t-elle encore illustré, s'est traduite, pour une employée de commerce de détail ou des soins – figurant dans la tranche de revenus la plus basse – par 120 francs de revenu disponible en moins par mois, entre 2016 et 2024, en raison de la hausse des loyers et des coûts de l'assurance maladie. Elle a aussi cité le cas des travailleurs de la construction dont près de la moitié n'ont bénéficié d'aucune majoration de leur rémunération malgré des chiffres d'affaires «records» dans le secteur. «Leur salaire s'est, au contraire, réduit de plus de 2%. La plupart de ceux qui ont reçu une augmentation obtiennent moins que le renchérissement.

Ainsi, 90% des travailleurs de la construction subissent une perte de salaire réel.» Vania Alleva a aussi plaidé pour un retour à la compensation automatique de l'inflation, «remplacée dans de nombreuses entreprises par des mécanismes salariaux individualisés».

UN CORRECTIF POSSIBLE PUISSANT

L'USS se positionne par ailleurs en faveur de l'initiative d'allègement des primes maladie qui sera tranchée dans les urnes le 9 juin. Cette proposition prévoit leur plafonnement à 10% des revenus. «C'est un correctif possible puissant... Il faut saisir cette opportunité, car il n'y aura plus de votation sur la question durant au moins les cinq prochaines années», a prévenu Pierre-Yves Maillard. La faitière syndicale s'oppose par contre aux baisses des impôts sur le revenu et la fortune prévues, qui «améliorent encore la situation de personnes qui n'en n'ont pas besoin». ■

Les vendeuses très remontées

Lors de leur conférence de branche, les employés du commerce de détail ont exigé d'être partie prenante de la numérisation de leur métier. Ils continuent à demander de meilleures conditions de travail, notamment salariales

Textes Manon Todesco

Le 23 avril, une soixantaine de vendeurs et de vendeuses membres d'Unia ont participé à la Conférence de branche du commerce de détail à Berne. Le premier grand thème qui a été abordé est la numérisation de la branche, et notamment l'introduction de nouveaux systèmes numériques dans les magasins, à l'image des caisses en libre-service ou des systèmes de gestion de stocks et de commandes. Ces derniers ont une incidence directe sur les conditions de travail des employés, soulève Unia dans un communiqué de presse. «Ces dispositifs alourdissent souvent la charge de travail et comportent un risque de suppressions d'emplois. Les cadres et la direction se rendent souvent compte trop tard des problèmes dans la pratique et tendent à ne pas toujours prendre au sérieux les retours des employés.» Dans ce contexte, il est important pour les travailleurs d'avoir voix au chapitre. Les membres d'Unia ont demandé que leur droit de participation soit respec-

té lors de l'acquisition, des essais ou de la mise en œuvre de nouveaux systèmes informatiques. «Ces droits doivent d'ailleurs être renforcés dans des conventions collectives de travail (CCT), souligne le syndicat. Les membres demandent aussi des règles contraignantes dans les CCT pour que les ressources en personnel libérées par des processus de travail numérisés soient réaffectées à l'espace de vente pour le conseil à la clientèle par exemple.» C'est d'ailleurs ce que le syndicat allemand ver.di a obtenu des magasins H&M...

NON À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le deuxième acte de réflexion portait sur les conditions de travail du personnel de vente, qui subit toujours de vives attaques de la part de la droite. Et Unia d'en citer quelques-unes: «Le conseiller fédéral Guy Parmelin veut autoriser le shopping de luxe le dimanche dans les villes, alors que le conseiller national PLR Philippe Nantermod veut supprimer l'interdiction du travail du dimanche pour les épiceries

rurales. A Zurich, une initiative cantonale demande douze ouvertures dominicales et la Ville de Berne expérimente un allongement du temps de travail du week-end.» Les travailleurs, totalement opposés à tout allongement ou extension des horaires d'ouverture, répondent que ceux-ci génèrent des problèmes de santé tels que stress et burn-out, en

plus d'empêcher toute vie sociale et familiale épanouissante.

SALAIRES À LA TRÂINE

Quant aux salaires, ils font remarquer qu'ils sont toujours inférieurs à la moyenne et à la traîne puisque, selon l'indice suisse des salaires, ils n'ont augmenté que de 0,2% depuis 2016 en tenant compte du ren-

chérissement, contre 1,3% par an pour la productivité dans la branche. «Le mécontentement des vendeuses et des vendeurs est palpable. Ils participeront ensemble à la grande manifestation pour de meilleurs salaires le 21 septembre prochain à Berne.» Rendez-vous est pris! ■

POUR UN NOUVEAU CONTRAT-TYPE DE LA VENTE EN VALAIS

Après le rejet de l'extension des heures d'ouverture des magasins en Valais le 3 mars dernier, Unia Valais demande, à travers une résolution, l'amélioration des conditions de travail du personnel de vente à travers la refonte du contrat-type cantonal. Les revendications portées devant l'Etat du Valais sont les suivantes: une revalorisation salariale en augmentant les salaires (salaire mensuel porté à 5000 francs pour le per-

sonnel avec CFC, à 4800 francs pour celui détenteur d'un AFP et à 4500 francs pour le personnel sans qualification), ainsi que l'introduction d'un 13^e salaire; une diminution du temps de travail (42h par semaine pauses comprises); l'octroi de cinq semaines de vacances au minimum et six à partir de 50 ans; l'octroi d'un congé le samedi une fois par mois au moins et, enfin, la communication de l'horaire hebdoma-

daire trois semaines à l'avance. «Par ailleurs, le contrat-type doit être de force obligatoire, sans dérogation possible et le personnel occupé dans les zones touristiques doit également pouvoir bénéficier de la totalité de son contenu», souligne la résolution, adoptée lors de l'assemblée des délégués de la région Unia Valais le 27 avril dernier. ■

«VOUS POUVEZ ÊTRE FIERES D'AVOIR AMÉLIORÉ VOTRE CCT DE L'HORLOGERIE»

La nouvelle convention collective de travail de l'industrie horlogère et microtechnique a été adoptée officiellement par les partenaires sociaux le 3 mai. Retour sur la conférence de branche durant laquelle les délégués l'ont acceptée à l'unanimité

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Le 6 mars, une centaine de personnes ont fait le déplacement à Neuchâtel pour assister à la conférence des industries horlogères et microtechniques 2024. Presque à l'heure, Vincent Koloszczyk, président de la branche pour Unia, a ouvert les feux de ce moment clé. Soit le vote de la nouvelle convention collective de travail (CCT) par les 67 délégués présents (dont 63% de femmes). En préambule, le président est réélu à l'unanimité. A ses côtés, le responsable de la branche horlogère d'Unia, Raphaël Thiémar, remercie les délégués pour «leur superbe travail dans toutes les régions»: 1020 nouveaux membres ont été recrutés en 2023. Vincent Koloszczyk revient sur les différents rounds de négociations, parfois tendus, notamment concernant le jour de carence, en cas de maladie que le patronat n'a pas réussi à imposer. «Après plusieurs interruptions de séances, nous sommes repartis avec le sourire», précise le président. Un bémo! «Nous souhaitons que la participation patronale à la caisse maladie (PPCM) soit un peu plus élevée et s'applique aussi aux temporaires. L'avis de droit d'Unia stipulait leur droit à toucher cette aide. Ce qu'a réfuté un autre avis obtenu par la fédération patronale Swissstaffing.» Raphaël Thiémar présente ensuite les avancées de cette nouvelle CCT avec la précision d'un horloger.

MEILLEUR CONGÉ PARENTAL

Bonne nouvelle: le congé maternité, payé à 100%, atteint 17 semaines. Les mères obtiennent une semaine de congé supplémentaire, trois de plus que prévu par la loi. Si elles s'engagent à ne pas quitter l'entreprise dans les 12 mois qui suivent leur retour de congé, elles ont droit à 19 semaines. Le congé paternité passe à 3 semaines payées à 100%. Le congé pour soins à un membre de la communauté familiale, existant depuis longtemps dans cette CCT, a été adapté à la loi. «Auparavant, les notions de "caractère d'urgence", de "cause grave" et de "parce qu'il n'y a pas d'autre solution" donnaient lieu à beaucoup de refus injustes des employeurs, après de véritables interrogatoires», indiquent les documents de travail d'Unia.

«La partie famille est très positive. En contrepartie, nous avons accepté de réduire la protection en cas de maladie lorsqu'elle survient après le licenciement, de 112 à 90 jours (de la 2^e à la 5^e année de service), et de 720 à 360 jours (à partir de la 10^e année de service). C'est ce que prévoit la loi. En sus, nous avons réussi à obtenir que cette mesure ne soit pas appliquée pour les plus de 55 ans, précise Raphaël Thiémar. Concernant l'amélioration de l'accès du syndicat aux entreprises, les situations problématiques ont été exposées. Sur la protection des délégués syndicaux, on a avancé. Dorénavant, l'entreprise ne peut pas prendre de mesures de licenciement sans un délai de conciliation de deux semaines et des discussions avec les syndicats. C'est un frein

pour les entreprises et donc une protection pour les délégués, encore trop peu protégés en Suisse.» Par ailleurs, nos membres auront droit à deux jours de congé, au lieu d'un seul, par an, pour participer à la Conférence de branche et à l'Assemblée des délégués de l'industrie.

TOUJOURS PAS DE DFO

Point négatif: la déclaration de force obligatoire (DFO) n'a pas été obtenue. «Certaines entreprises conventionnées profitent de faire travailler des sous-traitants non conventionnés à des prix plus bas grâce à de moins bonnes conditions de travail...», déplore Raphaël Thiémar.

La question de la mise entre parenthèses de la CCT en cas de crise a été beaucoup discutée. «Nous nous sommes battus pour réduire la portée de cette concession. Finalement, la dérogation à la CCT peut être demandée, mais des preuves doivent être apportées de la part du patronat. Dans la pratique, ça va empêcher d'y recourir à la légère», souligne le responsable syndical.

Point positif: les employés âgés seront mieux protégés. La rente-pont augmente de 24 000 à 30 000 francs, un an avant l'âge de la retraite. Le licenciement d'une personne de plus de 55 ans, depuis dix ans dans l'entreprise, est toujours possible, mais l'employeur doit examiner avec elle si un reclassement interne ou d'autres mesures sont possibles. Concernant le harcèlement, un groupe de travail paritaire va plancher sur le renforcement du dispositif actuel. Il faudra voir si les travaux aboutissent à des améliorations.

Les discussions autour du temps de travail ont été compliquées tant les positions étaient diamétralement opposées, entre la semaine de 36 heures prônée par le syndicat et l'annualisation du temps de travail voulue par le patronat.

«Nous étions d'accord pour une annualisation, si l'on passait à 36 heures, sourit Raphaël Thiémar. Mais voilà, on a juste réussi à faire barrage à une vieille revendication patronale qui revient à chaque fois.» Par contre, le temps partiel bénéficie d'une petite ouverture. En cas de demande de l'employé, l'employeur doit l'examiner et motiver son refus.

TRAVAIL TEMPORAIRE: 24 MOIS MAXIMUM

Le travail temporaire était le dossier majeur de ces négociations. «Les dérapages sont nombreux. Il est parfois utilisé pour mettre les gens en période d'essai pendant deux ans au prétexte de les former. Certains travailleurs sont intérimaires depuis des années et, dans certains ateliers, ils représentent près de la moitié des employés. Nous voulions poser une limite à la proportion de temporaires et imposer l'octroi d'une prime de précarité si ceux-ci n'étaient pas repris en fin de mission. Sans succès, déplore Raphaël Thiémar. Par contre, une commission paritaire est prévue pour traiter des cas spéciaux. Et je vous assure qu'on va les amener...» Point important: si un employé temporaire cumule 24 mois de mission, dans un délai-cadre de

30 mois, l'employeur doit lui proposer un CDI s'il veut continuer à l'employer. Une avancée qui exigera, pour qu'elle soit appliquée, une surveillance sur le terrain.

La possibilité de négocier collectivement des hausses de salaires a été balayée, tout comme la progression minimale automatique. Un petit pas tout sauf anodin en Suisse: la nouvelle CCT postule que les employés ont le droit de divulguer le montant de leur revenu. Ce qui était interdit dans certaines boîtes. «J'espère que cela va changer les mentalités pour de meilleures conditions salariales, afin de diminuer les inégalités hommes-femmes notamment», souligne Raphaël Thiémar.

PAS DE JOUR DE CARENCE

La délégation syndicale a obtenu une augmentation des salaires minimums rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Exception faite des régions de Soleure, Bâle, Lengnau et du Tessin qui ont obtenu une augmentation plus élevée. Dans le canton italo-phonique, un accord prévoit une hausse de 2,56% de 2022 à 2025. Une hausse bienvenue, mais les salaires tessinois restent trop bas.

Sur le pont de fin d'année, le syndicat a concédé la possibilité aux entreprises ne fermant pas plus d'une semaine en été de bloquer cinq jours de congé à Noël au lieu de trois actuellement.

Le permanent syndical est revenu sur le vote le 8 décembre dernier des délégués concernant le jour de carence. «Vous avez demandé à la délégation syndicale de ne pas faire de concession sur ce point. Cette position a été mal reçue par le patronat. Mais nous avons réussi», se réjouit Raphaël Thiémar. En effet, malgré ce blocage, la PPCM a pu augmenter de 20 francs. Le personnel fixe touchera donc 195 francs par mois, à partir du 1^{er} janvier 2025 comme contribution à l'assurance maladie.

EMPLOYEURS INQUIETS

En ce 6 mars, si les avancées sociales ne sont pas aussi fortes que l'aurait espéré la délégation syndicale, elles semblent déjà poser des questions aux employeurs. Kedy-Joyce Pose, secrétaire syndicale à Unia Transjurane, indique: «Concernant les temporaires, deux patrons m'ont déjà contactée pour demander des dérogations... Donc je pense que cet article concernant l'obligation d'un CDI au bout de 24 mois va faire effet. Certains temporaires cumulent 5, 10, 20 ans de travail, dans un même groupe.»

Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel souligne: «Le temporaire, pour le patronat, ce n'est personne. Quand il doit licencier, il ne licencie donc personne. Nous avons été surpris, lors de la dernière séance, que des entreprises demandent à sortir de la CCT pour ne pas devoir appliquer cet article. Il faut nous faire remonter tous les cas, car nous ne manquerons pas de les médiatiser.»

Après une discussion riche et animée, une pause de dix minutes et un peu de retard, la nouvelle CCT a été acceptée à l'unanimité.



Près de 100 personnes ont participé à la conférence de branche de l'horlogerie le 6 mars à Neuchâtel. La nouvelle Convention collective de travail des industries horlogères et microtechniques suisses a été acceptée à l'unanimité.

Responsable du secteur Industrie d'Unia, Yves Defferrard demande alors une ovation pour la cheville ouvrière de cette nouvelle convention: Raphaël Thiémar. Celui-ci précise que le résultat ne peut être que le fruit d'un travail collectif, de la délégation, des experts ju-

ridiques et économiques, des travailleuses et des travailleurs. Deux résolutions sont encore votées. L'une de soutien au personnel de Micarna, alors en grève. Et une autre pour des salaires minimums tessinois décentes. Yves Defferrard conclut: «La lutte continue, dans

chaque entreprise. Vos collègues de l'industrie des machines ont juste pu repousser les attaques. Vous, vous pouvez être fiers d'avoir amélioré votre CCT.»

UNE IMPLICATION DE LA BASE DÈS LE DÉBUT

Le succès des négociations, pour Yves Defferrard, responsable du secteur Industrie d'Unia, tient surtout à l'implication des membres, dès le début, déjà en 2021. «Cette participation active sur les lieux de travail est très positive. Toutes les régions sont beaucoup engagées. La délégation de négociations a été remarquable. Connaissant les problèmes, ils ont su aussi garder leur calme face à des patrons parfois durs.»

Le responsable syndical note «des points d'ombre» bien sûr: «Il faut un meilleur rapport de force, à l'instar de nos camarades

neuchâtelois qui ont réussi à permettre un certain renversement. On s'est aussi pris des baffes. On n'a pas été bon tout le temps. La période entre deux renouvellements doit permettre d'améliorer ce rapport de force. C'est central pour faire bouger les lignes. Il s'agit de remettre l'ouvrage sur le métier pour 2029 afin d'améliorer la CCT. Parallèlement, nous devons la faire respecter. Ce qui n'est pas toujours évident. Nous l'avons dit au patronat, la paix du travail a ses limites... Dans le contexte actuel, on peut être fiers du résultat. On a obtenu mieux que ce qu'on avait imaginé.»

2024-2029: LES PROCHAINES ÉTAPES

Le résultat des négociations ne pouvait être divulgué avant le 3 mai, car la CCT devait être ratifiée par la partie patronale, mais aussi par la direction du secteur Industrie et le comité central d'Unia. Dès lors, c'est maintenant que la campagne commence pour informer les employés et les employeurs, notamment les collaborateurs des ressources humaines (RH), de la nouvelle CCT qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Pour la suite, Raphaël Thiémar énonce déjà quelques thèmes de travail: suivre les questions ouvertes et les faire avancer, que ce soit sur la prévention des harcèlements,

TÉMOIGNAGES DE DÉLÉGUÉS

SARAH NEBOUX: «On a sauvé les meubles, mais on a aussi consolidé notre CCT. On est très contents. Reste qu'on aurait plus de poids si les temporaires se mobilisaient.»

VINCENT KOLOSZCZYK: «La case temporaire est le passage quasi obligé. C'est le temps d'essai en fait. Sauf qu'il peut durer 5, 10, 20 ans... La nouvelle CCT va empêcher ce type de contrat.»

CHRISTIAN WEBER: «Une secrétaire patronale m'a dit qu'on voulait l'Himalaya et que l'on a obtenu beaucoup. On ne pouvait pas aller plus loin. Les patrons ont lâché un peu. Reste une frustration sur le nombre de temporaires. Leur recours permet aux boîtes de licencier, sans officiellement licencier. C'est une variable d'ajustement.»

MOHAMED EZZ EL DIN: «La nouvelle CCT est très bien, même si l'on n'a pas tout obtenu. Les patrons tenaient à leur jour de carence, mais on a gagné. Heureusement, parce qu'avec les salaires très bas de la branche, ce n'est pas possible de perdre une journée. Les discussions ont été tendues, mais on a même réussi à augmenter la PPCM.»

VALÉRIE: «Il y a de bonnes avancées dans les congés paternité et maternité, ainsi que dans la participation à l'assurance maladie. C'est important aussi de ne pas avoir cédé sur le jour de carence. Les patrons ont été scotchés. La protection licenciement et la limitation du temps comme temporaire sont une bonne chose aussi.»

RICARDO: «La fermeture absolue des patrons sur la DFO et sur la protection des salaires doit nous alerter.»

LA CCT HORLOGÈRE EN RÉSUMÉ

Depuis 1937, c'est la 16^e révision. La CCT nationale est négociée par Unia et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. Dans la petite partie suisse-allemanique (10% des effectifs), une autre convention s'applique. La CCT n'est pas de force obligatoire. Elle concerne 54 000 personnes environ (sur 60 000 employés) dans plus de 500 entreprises. Plus de 11 000 travailleuses et travailleurs sont membres d'Unia, qui compte également une centaine de délégués syndicaux. ■



LES PARTENAIRES SOCIAUX SIGNENT LA CCT

Le 3 mai, les représentants du syndicat Unia et de la convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) ont signé leur nouvelle convention collective de travail (CCT) à l'Hôtel DuPeyrou à Neuchâtel. C'est dans ce lieu mythique que la première CCT de l'horlogerie a été signée il y a 87 ans.

Négoziée entre mars 2023 et février 2024, après dix séances plénières, elle entre en vigueur au 1^{er} juillet et couvre jusqu'au 31 décembre 2029. Elle concerne près de 55 000 collaborateurs et plus de 500 entreprises. «Patronat et syndicat ont élaboré un texte moderne issu d'un compromis équilibré entre avancées sociales et maintien de la compétitivité des entreprises», indique un communiqué commun.

Philippe Bauer, président de la CP, souligne: «Nous avons eu certes des divergences, des séances compliquées, d'où nous sommes sortis parfois satisfaits, de temps en temps fâchés ou un peu désabusés, mais nous n'avons jamais eu le sentiment que nos partenaires ne nous écoutaient plus, voire que chacun préchait dans le désert.» Yves Defferrard, responsable du secteur industrie d'Unia, a rappelé que la CCT a été approuvée à l'unanimité le 6 mars. «C'est dire à quel point cette CCT est soutenue par les forces syndicales et recueille leur enthousiasme. Pour autant, des dossiers importants restent ouverts et vont nécessiter un engagement syndical déterminé dans les prochaines années.» ■



Les trois syndicalistes d'Unia, Raphaël Thiémar, responsable de la branche horlogère, Yves Defferrard, membre du comité directeur, et Vania Alleva, présidente, ont signé la nouvelle CCT avec les deux responsables de la Convention patronale de l'industrie horlogère, Philippe Bauer, son président, et Ludovic Voillat, le secrétaire général.

MOURIR DE CHAUD OU QUAND LE TRAVAIL TUE

Les syndicats genevois ont organisé un séminaire sur le changement climatique et la protection de la santé au travail. Une journée qui se fait ainsi l'écho d'un rapport alarmant de l'OIT

Aline Andrey

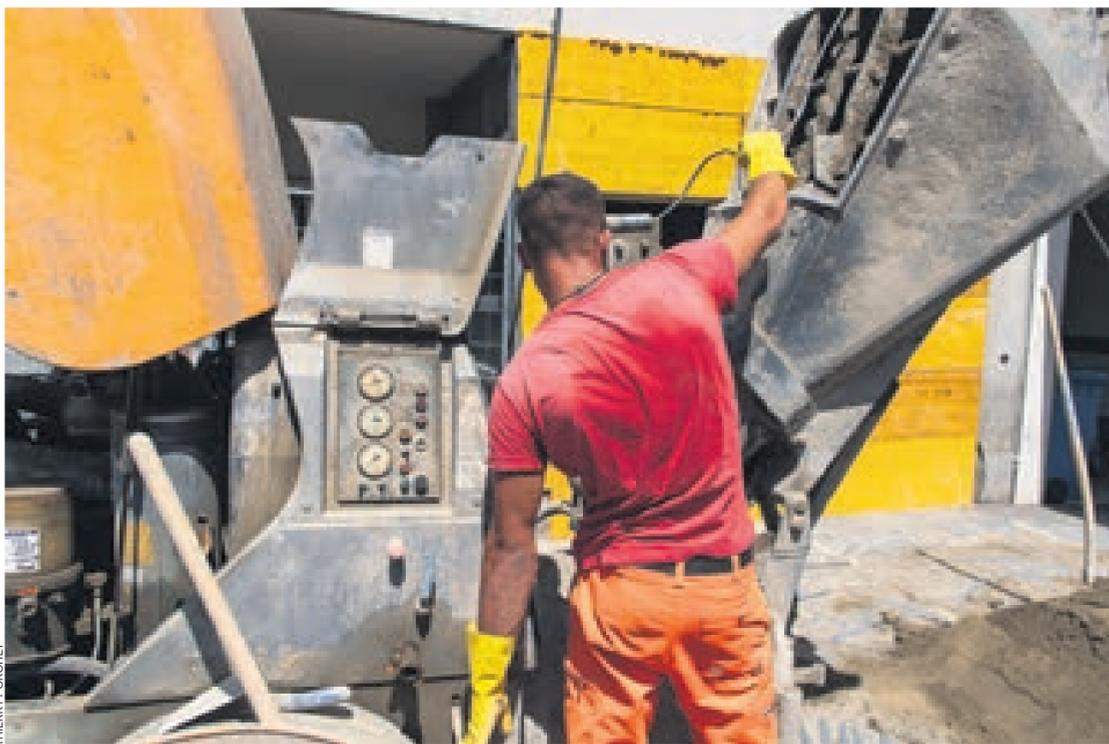
«Travailler sans mourir sur une planète plus chaude.» Cet intitulé, issu du programme de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) sur le réchauffement climatique et ses impacts sur le monde du travail, a de quoi faire froid dans le dos. Les chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT) aussi (lire ci-contre).

Le 26 avril, deux jours avant la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, la fédération syndicale a convoqué des spécialistes de la santé au travail, des sociologues et des syndicalistes.

Au sous-sol de l'Université ouvrière genevoise, c'est devant une centaine de personnes – dont des militants des différents syndicats et des employés de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) – que Davide De Filippo, président de la CGAS, a rappelé la responsabilité des patrons quant à la santé de leurs employés. «Le réchauffement climatique est une problématique extrêmement syndicale, car le patronat monte au créneau pour éviter de devoir prendre des mesures. Pourtant, les climatologues nous prédisent des étés encore plus chauds.» D'où l'importance de se former et de discuter des moyens de lutte face au réchauffement climatique qui affecte la santé des travailleuses et des travailleurs – dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, du paysage, dans l'hôtellerie-restauration, la coiffure, la blanchisserie... – mais aussi l'économie mondiale.

«Le réchauffement exacerbe les inégalités et est un moteur de migration. Les pays les plus pauvres sont les plus frappés.»

La première intervenante de la journée, Catherine Saget, cheffe d'unité au département de la recherche de l'OIT explique: «En Europe, on estime que la productivité sera réduite de 2,2% en 2030, surtout dans l'agriculture et la construction. Mais au Togo ou au Cambodge, par exemple, la perte est de l'ordre de 7%. Le réchauffement exacerbe les inégalités et est un moteur de migration. Les pays les plus pauvres sont les plus frappés.» Si des mesures d'adaptation sur les lieux de travail sont nécessaires, le rôle des gouvernements est, selon l'experte, essentiel pour mettre en place de véritables politiques de prévention et renforcer les systèmes de protection sociale.



La chaleur est un tueur silencieux, car les problèmes de santé se déclenchent souvent hors du temps de travail. D'où la sous-déclaration des maladies professionnelles. Les plans de prévention ne sont pas clairs et souvent pas obligatoires.

PAS ÉGAUX FACE AU STRESS THERMIQUE

Sergio Salas-Nicàs, chercheur à l'Institut sindical de trabajo, ambiente y salud (ISTAS), spécialiste des questions de la précarité du travail et des effets du stress thermique sur la santé, a montré que les pays européens ne sont pas non plus égaux face aux vagues de chaleur, ceux du Sud étant, sans surprise, beaucoup plus affectés. Des inégalités se retrouvent aussi chez les travailleurs face aux effets délétères de la chaleur et du rayonnement solaire, selon leur âge, leur état de santé, leur degré d'acclimatation... Les conséquences sont nombreuses: cancer de la peau, œdème de chaleur, syncope, crampes, épuisement, stress thermique (potentiellement mortel puisque le corps n'arrive plus à évacuer la chaleur), maladies respiratoires, ou encore réduction des capacités cognitives, de l'attention et de la vitesse de réaction, déshydratation ou même baisse du taux de fertilité pour les hommes.

Sergio Salas-Nicàs précise que les mesures doivent tenir compte non seulement de la température, mais aussi de l'humidité, de la vitesse de l'air, du rayonnement solaire, de la température radiante des surfaces de travail, de la charge physique et des vêtements. «Les métiers les plus précaires et les moins bien rémunérés sont les plus exposés au stress thermique. De surcroît, le travail à la tâche ou à la pièce décourage les pauses et donc la consommation

d'eau. Enfin, en dehors du travail, ce sont ces travailleurs qui ont le moins de moyens pour faire face à la chaleur, car ils vivent dans des logements mal isolés, sans climatisation. Ce qui signifie moins de repos et donc moins de capacité de récupération, explique le sociologue. La chaleur est un tueur silencieux, car les problèmes de santé se déclenchent souvent hors du temps de travail.» D'où la sous-déclaration des maladies de travail, comme le souligne un peu plus tard dans la matinée Jean Parrat, ancien inspecteur du travail jurassien, membre de la Société suisse d'hygiène du travail (lire ci-dessous). Sergio Salas-Nicàs ajoute: «Si même dans des entreprises conventionnées, les plans de prévention ne sont pas clairs et souvent pas obligatoires, c'est encore pire dans les secteurs où les travailleurs sont atomisés ou les emplois informels.»

LA LUTTE DES LIVREURS À VÉLO

Dans ce sens, le témoignage de Ludovic Rioux, délégué à la Confédération générale du travail (CGT) dans la section des livreurs à vélo, est un exemple rare d'une lutte collective dans un secteur dérégulé. Il précise en préambule: «A la CGT, on ne distingue pas le stress thermique de la sécurité au travail. Sur le papier, l'employeur a la responsabilité pénale d'assurer la santé physique et mentale des travailleurs. Mais il n'a pas d'obligation de résultat. Par ailleurs,

nous n'avons pas de température maximale en France. C'est le Far West. Reste le droit individuel de retrait. Soit de refuser de travailler si le danger est imminent et grave.» Un droit toujours difficile à faire respecter. «Parallèlement, il existe le droit d'alerte collectif. C'est ce qu'on a réussi à mettre en œuvre à Just-Eat en été 2022 en France. Soit l'arrêt total des activités au-dessus de 36°C, mais aussi des mesures comme l'aide de vélos électriques ou encore la réduction des distances», ajoute celui qui continue de lutter pour davantage de droits dans le secteur de la livraison. La journée a continué avec plusieurs autres intervenants, des ateliers et une table ronde. A l'issue de ce séminaire, Joan Gestí Franquesa, secrétaire syndicale dans le secteur de la construction d'Unia Genève, résume la situation dans son secteur: «Le problème est abordé par Unia depuis de nombreuses années, sans qu'il y ait de pas significatifs de la part du patronat. Reste que la mise en place d'un fonds Intempéries, comme c'est déjà le cas dans le canton de Vaud, est en route à Genève. Mais maintenant que les patrons nous suivent, c'est l'Etat qui bloque le processus. Face à cette situation, nous continuerons à sensibiliser sur les chantiers cet été et à porter plainte, comme en 2023, en cas de poursuite de chantiers si les conditions météorologiques mettent en danger les travailleurs.» ■

DE LA FAIBLESSE DU DROIT SUISSE

«On expose les travailleurs aux maladies, mais celles-ci ne sont toujours pas reconnues comme professionnelles. Les entreprises externalisent leurs coûts vers le système de santé suisse!» s'insurge Jean Parrat, ancien inspecteur du travail jurassien et membre de la Société suisse d'hygiène du travail. Face aux conséquences de la chaleur, du rayonnement UV, des intempéries, de l'air pollué, des maladies véhiculées par les moustiques... le droit suisse est très faible. Seul l'article 6 de la Loi sur le travail stipule: «Pour protéger la santé des travailleurs, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures dont l'expérience a démon-

tré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise. Il doit en outre prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs.» En Suisse, au contraire de plusieurs pays, il n'existe pas de mention de température maximale. Seules les femmes enceintes peuvent exiger des aménagements si la température sur leur lieu de travail dépasse 28°C. Quelques ordonnances s'ajoutent concernant le climat des locaux, la protection contre l'ensoleillement excessif ou l'accès à l'eau potable. «Dans la majorité des cantons,

mais pas à Genève, les inspecteurs du travail ne vont même pas sur les chantiers. Ils se reposent sur la SUVA qui doit se charger de contrôler les lieux à risques élevés», déplore Jean Parrat. Pour lui, les mesures face au réchauffement climatique doivent être discutées avec les travailleurs et entre partenaires sociaux afin qu'elles soient notamment incluses dans les CCT. Des fonds de compensation doivent être mis en place, ainsi que des plans de prévention. Si l'employeur ne prend pas les mesures nécessaires, l'ancien inspecteur du travail invite à déposer des plaintes pénales. ■

L'OIT ALERTE

Plus de 70% de la main-d'œuvre mondiale est exposée à des risques sanitaires graves dus aux changements climatiques. Chaleur excessive, rayons UV, pollution de l'air, produits agrochimiques, maladies vectorielles (comme le paludisme), génèrent «un impact sérieux sur la sécurité et la santé» des travailleuses et des travailleurs dans toutes les régions du monde, indique l'Organisation internationale du travail (OIT). Selon son rapport publié le 22 avril, intitulé «Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique», les mesures existantes en matière de sécurité et de santé au travail (SST) peinent à faire face aux risques de cancers, de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de dysfonctionnements rénaux et de problèmes de santé mentale. L'OIT estime que plus de 2,4 milliards de travailleurs (sur une main-d'œuvre mondiale estimée à 3,4 milliards) sont exposés à une chaleur excessive à un moment ou à un autre; près de 23 millions d'accidents et de maladies sont imputables au réchauffement climatique chaque année; et quelque 26 millions de personnes souffrent d'une maladie rénale chronique liée au stress thermique sur leur lieu de travail. Par ailleurs, selon l'OIT, l'exposition aux rayons UV génère plus de 18 960 décès chaque année à la suite d'un cancer de la peau, et quelque 860 000 décès sont liés à la pollution de l'air sur le lieu de travail. Plus de 300 000 décès sont attribués à l'empoisonnement par les pesticides chaque année, et 15 000 morts sont imputables à l'exposition à des maladies parasitaires et vectorielles. ■

UN MANIFESTE EUROPÉEN

La Confédération européenne des syndicats (CES) lance un manifeste pour les élections européennes afin que les législations des différents pays fixent des limites de température au travail pour protéger les travailleurs des risques liés au changement climatique. La fédération propose d'autres mesures: le droit d'interrompre le travail et de faire une pause, l'accès à l'eau potable, à une zone ombragée et à des vêtements de protection, ainsi qu'à la sensibilisation. Dans un communiqué, fin avril, la CES rappelle que de nombreux travailleurs sont morts sur des chantiers lors de journées caniculaires en 2023.

Dans une étude, l'Institut syndical européen (ETUI) démontre qu'au-delà de 30°C, le risque d'accidents au travail augmente de 5% à 7% et de 10% à 15% au-delà de 38°C. ■

LES DESSOUS SOCIAUX DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux olympiques (JO) de Paris, qui s'ouvriront le 26 juillet, n'auront pas de conséquences sociales et environnementales aussi dramatiques que le Mondial du Qatar en 2022. Mais il faudra encore beaucoup d'efforts pour que cet événement sportif génère paix et justice sociale, comme le souhaite le syndicaliste Bernard Thibault



Une vision idyllique des JO de Paris, avec cette image de synthèse du «Parc des Champions», une arène à ciel ouvert où les médaillés défilent tous les jours.

Jean-Claude Rennwald

Dans un ouvrage combatif et documenté, *Dans les coulisses des JO* (Editions de l'Atelier), l'ancien secrétaire général de la CGT, puis membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), Bernard Thibault, montre la nécessité de concilier sport et progrès social, en offrant à toutes les personnes qui rendent possible cet événement des conditions de travail dignes.

UNE CHARTE SOCIALE DES JO

Avec d'autres, Bernard Thibault est à l'origine d'une Charte sociale des JO et des Jeux paralympiques qui suivront, ce qui est une première dans le monde du sport. Cette Charte vise à mettre en place un pilotage qui assure l'exemplarité sociale des Jeux olympiques et paralympiques 2024, à placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact socioéconomique des JO, et à favoriser le développement des

compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles. En présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris, ce document a été signé le 19 juin 2018 par cinq organisations syndicales, par trois associations patronales, ainsi que par Paris 2024, l'organisateur des JO.

LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES

Tout le monde semble d'accord, mais comme souvent, il y a loin de la coupe aux lèvres. C'est ce que démontre Bernard Thibault au moyen de nombreux exemples. Des sans-papiers ont travaillé et travaillent encore sur les chantiers des JO, et leur régularisation est souvent difficile, la CGT s'étant énormément investie dans cet exercice. A Saint-Quentin-en-Yvelines, où ont eu lieu des championnats du monde de cyclisme, aucun des 34 agents de sécurité contrôlés sur le site en octobre 2022 ne disposait d'un contrat de travail! Certains employeurs et la droite, emmenés par la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castera, cherchent systématiquement à obtenir des dérogations

au droit du travail, sous prétexte que les JO sont un événement exceptionnel. De plus, les JO risquent de compliquer la vie des salariés des transports publics, surtout en ce qui concerne l'organisation des temps de travail.

LE SPORT DANS LA SOCIÉTÉ

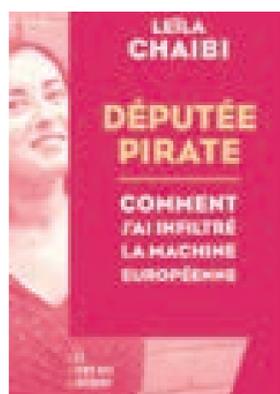
Il y a aussi de bonnes nouvelles. Le taux d'accidents sur les chantiers des JO est quatre fois moins important que la moyenne des autres chantiers de France. Sur ces chantiers toujours, plus de 3600 personnes sans emploi ont pu bénéficier d'un contrat de travail. Plus de la moitié recherchaient un emploi depuis plus d'un an. Les procédures de reclassement des salariés qui auront travaillé à l'organisation des JO semblent en bonne voie. Ces progrès découlent en bonne partie de la Charte sociale des JO, dont le combat pour son application, souligne Bernard Thibault, «fait sortir le sport d'une bulle qui l'isolait des enjeux de société». ■

La face cachée du Parlement européen

Un autre ouvrage apporte un éclairage bienvenu sur le fonctionnement du Parlement européen. *Dans Députée pirate, comment j'ai infiltré la machine européenne* (Les Liens qui libèrent), Leïla Chaïbi décortique les us et les coutumes du Parlement européen, et surtout le dessous des cartes de cette institution. Leïla Chaïbi, députée de La France insoumise (LFI), n'en a pas cru ses yeux lorsqu'elle est arrivée dans ce cénacle. Poids énorme des lobbies (groupes de pression), harmonie de surface entre élus du même

pays et de différents partis, magouilles d'Emmanuel Macron pour empêcher que les travailleurs d'Uber deviennent des salariés, codes de bonne conduite (pour une femme, mieux vaut mettre une robe plutôt qu'un pantalon pour se rendre à une séance importante), elle a aussi été choquée par son salaire de députée, 7500 euros par mois, alors qu'elle était très contente des 2500 euros qu'elle touchait précédemment. Elle est toutefois anxieuse dans la perspective du renouvellement du Parlement européen, le 9 juin prochain, qui

pourrait voir l'extrême droite se renforcer dans bien des pays. A son avis, la seule façon d'empêcher cette catastrophe, c'est que les politiques sortent de l'entre-soi, et surtout de «faire entrer le peuple dans nos institutions, et faire revenir le peuple à la place qu'il n'aurait jamais dû quitter, celle que lui ont prise les intérêts privés, particuliers, les firmes et les lobbies». ■ JCR



BRÈVES

LES SYNDICATS INTERPELLENT AMAZON

Les fédérations syndicales internationales IndustriALL Global Union et UNI Global Union appellent Amazon à signer l'Accord international sur la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de la confection. Celui-ci avait été conclu entre les syndicats, les enseignes et les fournisseurs à la suite de la mort de plus de mille travailleuses et travailleurs de la confection lors de l'effondrement de l'usine Rana Plaza au Bangladesh, en 2013. Trente des trente-trois fournisseurs d'Amazon au Bangladesh et au Pakistan sont couverts par les normes de sécurité rigoureuses de l'accord, pourtant le géant de la vente en ligne refuse de s'engager à soutenir financièrement leur mise en œuvre. Les syndicats rappellent que, grâce à ce texte, deux millions d'employés ont été formés aux protocoles de santé et de sécurité. ■

POLLUTION PLASTIQUE: COMPROMIS DÉCEVANT

Les négociations sur la pollution plastique se sont achevées sur un bilan mitigé fin avril à Ottawa, au Canada. La 4^e session du comité intergouvernemental de négociation (CIN-4) pour un traité international sur ce sujet a accouché d'un compromis jugé décevant, car il élude la question d'une réduction de la production de plastique. Greenpeace Suisse déplore le fait que «les Etats écoutent davantage les lobbyistes de l'industrie pétrochimique que les scientifiques spécialistes de la santé», fustigeant au passage la Suisse qui a changé son fusil d'épaule lors de la dernière soirée de négociations. L'organisation souligne qu'il y a urgence à agir et que la crise du plastique ne pourra être résolue que si on cesse d'en produire autant. De nombreuses divisions demeurent toutefois à ce propos, alors que le délai fixé par les Nations Unies pour l'aboutissement de ce traité échoit en novembre. ■

VICTOIRE SYNDICALE CHEZ VW AUX ÉTATS-UNIS

Le personnel de l'usine Volkswagen de Chattanooga, dans le Tennessee, a décidé à une écrasante majorité d'adhérer à l'UAW, le syndicat de l'automobile américain. Après deux votes infructueux depuis 2014, les travailleuses et les travailleurs de VW ont voté à 73% en faveur de l'adhésion. Une immense victoire alors que, dans le sud du pays, cette industrie est traditionnellement réticente à la syndicalisation. Depuis les années 1940, c'est en effet le premier vote qui ait abouti chez un constructeur automobile dans un Etat du sud des Etats-Unis. De plus, il s'agissait de la dernière usine VW dans le monde à ne pas être syndiquée. Le président américain, Joe Biden, a publiquement félicité le personnel de l'usine pour son courage et sa détermination, soulignant que le droit à la syndicalisation est une valeur américaine fondamentale et qu'il est essentiel pour équilibrer le pouvoir entre les travailleurs et les employeurs, favorisant ainsi une économie équitable. ■

LE LOURD BILAN CLIMATIQUE DE LA PLACE FINANCIÈRE

L'Alliance climatique suisse, dont est membre l'USS, s'est invitée aux récentes assemblées générales d'UBS et de la Banque nationale suisse (BNS). Son but était de dénoncer le lourd impact climatique de la place financière suisse, qui, selon l'Alliance, est responsable de 14 à 18 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que la population suisse. A Bâle, où se réunissaient les actionnaires d'UBS, un château de cartes géant a été érigé pour illustrer la menace que font peser les activités de la banque sur l'équilibre de notre écosystème. A Berne, devant le Kursaal où se tenait l'assemblée de la BNS, deux tours de forage ont été installées pour dénoncer les milliards investis dans des entreprises utilisant la fracturation hydraulique. Cette méthode controversée et polluante d'extraction de pétrole et de gaz cause notamment des ravages en Argentine, dans la région de Vaca Muerta, dont est venue témoigner une délégation de la population locale. Des membres de l'Alliance climatique se sont même introduits dans les assemblées en compagnie d'actionnaires partenaires, afin d'y poser des questions et de mettre ces établissements devant leurs responsabilités. ■

AG

REVENDEICATION

Des villes se lancent dans la bataille pour le salaire minimum.

PAGE 11

1^{er} MAI

Les manifestations ont mis l'accent sur la préservation du pouvoir d'achat et la baisse des primes.

PAGES 12-13



RENCONTRE

Alexandrina Farinha inaugure notre nouvelle rubrique Pause café militante.

PAGE 14

UNE CONVENTION COMME REMÈDE

Les assistantes en pharmacie du canton de Vaud ont lancé une pétition en faveur d'une convention collective de travail



Le personnel revendique notamment de meilleurs salaires. Au micro, Fanny Hostetter, présidente du comité vaudois des assistantes en pharmacie, a dénoncé l'attitude des patrons refusant d'ouvrir la discussion sur une convention.

Sonya Mermoud

Photos Olivier Vogelsang

Animation particulière le 1^{er} Mai devant la pharmacie lausannoise Metro à Ouchy, tenue par Christophe Berger, président de la Société vaudoise de pharmacie (SVPh). Soutenues par Unia, une dizaine d'assistantes en pharmacie – la profession compte une majorité de femmes – se sont rassemblées devant l'officine,



Pierre-Yves Maillard, premier signataire.

brandissant banderoles et pancartes. Elles ont choisi la date symbolique de la Fête du travail pour annoncer le lancement d'une pétition. Ce texte réclame l'ouverture de négociations en faveur de la conclusion d'une convention collective de travail (CCT). Une proposition jusqu'à présent rejetée par l'assemblée générale de la SVPh et les grandes chaînes du domaine. «Après plusieurs années de discussions, nous nous trouvons toujours face à un refus, a dénoncé Giorgio Mancuso, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Nous misons aujourd'hui sur le soutien populaire pour faire bouger les lignes.» Cette idée avait été discutée au préalable lors d'une assemblée du personnel réunissant fin janvier plus de 100 participants.

COLÈRE ET DÉSARROI

Rémunérations basses, perspectives d'évolution quasi inexistantes, 13^e salaire à bien plaie: le collaborateur d'Unia a dressé la liste des maux rongant la profession. «Après des an-

nées de service, nombre d'employées ne touchent toujours pas plus de 4300 francs brut», s'est-il indigné, insistant encore sur la problématique de la formation continue. «Il n'y en a presque pas. Et les rares cours doivent être effectués sur des heures prises en dehors du temps de travail et n'entraînent pas de reconnaissance.» Le syndicaliste a aussi pointé du doigt les mauvaises conditions dans la branche pour expliquer le nombre de défections au terme d'un apprentissage pourtant compliqué. Fanny Hostetter, présidente du comité vaudois des assistantes en pharmacie, a partagé son désarroi et sa colère face à l'attitude des patrons. «Ils prétendent qu'une CCT est inutile puisqu'il y a désormais une démarche cantonale en vue de l'introduction d'un salaire minimum. Une CCT sert à reconnaître une formation et une expérience au-delà d'un salaire minimum vital.» Autre motif de rejet des employeurs: la question des contrôles qu'impliquerait la signature d'un tel accord afin d'en garan-

tir son application. «La SVPh s'inquiète sans raison de l'arrivée des syndicats. Son attitude se révèle paradoxale, car elle est consciente que la branche aujourd'hui n'est pas attractive», déclare Giorgio Mancuso. La réaction a aussi été jugée incompréhensible par Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse et premier signataire de la pétition, venu apporter son soutien aux travailleuses, à leur lutte «exemplaire».

«NOUS NE LÂCHERONS RIEN»

«Les contrôles s'effectuent de manière paritaire. Pour quelles raisons ne seraient-ils pas envisageables? Une CCT régule la branche, évite le dumping, la concurrence déloyale», a indiqué le socialiste, soulignant que des secteurs bien plus en difficulté que les pharmacies ont adopté des CCT, à l'image de la restauration ou de l'artisanat. «Les pharmacies étant également financées par l'Etat et les primes, elles doivent garantir des salaires décents au personnel. Il faudrait un seuil minimal de 5000 francs men-

suels. La revalorisation de l'apprentissage passe également par des actes», a encore ajouté le Vaudois.

Les revendications détaillées, le groupe est entré dans l'officine invitant Christophe Berger à signer la pétition. Un geste qu'il a accepté d'effectuer en marque de compréhension pour les attentes du personnel. Mais non sans préciser que toute nouvelle discussion sur le sujet devra être validée par une éventuelle assemblée générale de la SVPh. Véritable espoir? «Dans tous les cas, nous nous battons jusqu'au bout. Nous ne lâcherons rien, prévient Giorgio Mancuso. Nous avons été mandatés par une majorité du personnel de la branche.» Le syndicaliste mise sur la récolte de 10 000 signatures au cours de ces prochains mois. Cette étape franchie, sans entrée en matière des patrons, des actions plus fortes ne sont pas écartées... ■



Pour signer la pétition: vaud.unia.ch/petition-assistant-e-s-en-pharmacie

Genève: la métallurgie du bâtiment revalorisée

Le personnel bénéficie de meilleures indemnités de repas et de déplacement, d'augmentation des salaires minimums et d'une couverture complète en cas de maladie

Jérôme Béguin

À Genève, la métallurgie du bâtiment a une nouvelle Convention collective de travail (CCT) qui améliore les conditions d'engagement du personnel de cette branche des arts et métiers. Les travailleurs, actifs notamment dans la construction métallique, l'installation sanitaire, le chauffage, l'électricité ou les panneaux solaires, bénéficient de meilleures

indemnités de repas et de déplacement. L'indemnité minimale est désormais basée sur un forfait de 220 francs par mois ou fixée à un franc cinquante par heure travaillée hors de l'entreprise. Le rayon d'exclusion de 4 km et la mise à disposition d'un véhicule ne sont plus pris en compte, même si l'utilisation d'un véhicule peut faire l'objet d'un accord entre l'employeur et l'employé sous la forme d'un supplément ou d'une retenue. Ceux qui tra-

vailent en atelier n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont le droit à une augmentation des salaires réels de 95 francs par mois. De même que ceux qui percevaient déjà un forfait mensuel. Tandis que les employés qui passent d'un forfait mensuel à une indemnité horaire reçoivent 45 francs de plus par mois. De plus, tous les salaires minimums sont augmentés de 55 centimes l'heure ou de 95 francs par mois pour un plein-temps. Enfin, en cas de ma-

ladie, le salaire sera désormais versé à 100% dès le deuxième jour, au lieu de 80%, et ce dans l'attente de la prise en charge par l'assurance. Ces nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le 1^{er} mars dans les entreprises signataires de la CCT. Les partenaires sociaux ont demandé au Conseil d'Etat une déclaration de force obligatoire pour l'ensemble de la branche, ce qui, selon Joan Gestí Franquesa, secrétaire syndical d'Unia Genève, devrait intervenir

dans le courant de l'été. En attendant, l'ancienne CCT est toujours en vigueur pour ces sociétés non signataires. ■

Informations sur la CCT sur: cpmbg.ch

Joan Gestí Franquesa présente la nouvelle CCT.



Pour visionner notre vidéo: youtu.be/r91dBJ7A89Y

Unia Fribourg veut renforcer le pouvoir des militants

Les délégués de la région ont adopté un nouveau règlement qui remet la démocratie au cœur du syndicat. Explications



Unia Fribourg veut un syndicat «toujours plus fort», ouvrant la voie à des mobilisations, à l'exemple de celle des maçons en 2022.

Manon Todesco

Le 27 avril a eu lieu l'assemblée des délégués d'Unia Fribourg, l'organe décisionnel suprême. A cette occasion, ont été traités les comptes et le budget de la région, les activités du syndicat ou encore les luttes à venir. Par ailleurs, un nouveau règlement de fonctionnement a été adopté à la majorité, «pour un syndicat toujours plus fort». «Notre règlement était assez ancien et ne correspondait plus aux statuts d'Unia, explique François Clément, secrétaire régional d'Unia Fribourg. Un groupe de travail a donc planché pendant quasi un an sur un nouveau projet, qui intègre Unia 2.0.» L'objectif? Faire du syndicat un outil de lutte efficace où

chaque personne a un rôle à jouer pour faire changer les choses. «Concrètement, la volonté est de renforcer le pouvoir des militants, souligne le responsable syndical. Les instances démocratiques ont été réformées afin que les permanents syndicaux soient limités dans leurs prérogatives. Ils doivent être dans l'accompagnement des membres, s'assurer que la démocratie est respectée, mais sans prendre position à leur place ou les influencer. Ce sont les militants qui doivent décider du sort de leur syndicat, et leur président se verra chargé de responsabilités.» Dans le même sens, le règlement, qui doit encore être ratifié par le Comité central d'Unia, prévoit de limiter à trois mandats de quatre ans le poste de secrétaire régional. «Là aussi, le secrétaire

régional en place est tenu d'assurer la relève et la suite avant son départ.» François Clément se dit très satisfait de ce nouveau règlement. «Nous sommes contents, et le processus était important: les militants ont été intégrés aux questions qui les concernent et tous ceux qui le souhaitent ont pu participer. C'est un vrai projet collectif!» Enfin, les délégués ont adopté la résolution «Mobilisons-nous pour le minimum syndical - L'indexation des salaires!». Celle-ci demande à Unia Fribourg d'agir pour une indexation automatisée des salaires à l'inflation afin de garantir que les travailleurs et les travailleuses du canton ne perdent pas du pouvoir d'achat en période de crise. ■

«Apprendre l'histoire pour mieux se projeter dans l'avenir»

Unia Fribourg lance un appel à toutes les personnes disposant de banderoles, drapeaux, documents syndicaux, etc., dans le but de préserver et de valoriser ces objets

Sonya Mermoud

La collecte d'objets et de documents relatifs au mouvement syndical fribourgeois se poursuit. «Nous avons déjà rassemblé une quarantaine de banderoles et une vingtaine de drapeaux, dont un des chemins datant de 1880 qui a été restauré par le Musée cantonal d'art et d'histoire, se réjouit Jean Kunz, secrétaire syndical régional à la retraite, très actif dans le projet. Il y a peu de matériel sur le mouvement ouvrier fribourgeois. Celui-ci pourra être exposé et éventuellement conservé au Musée. Il sera aussi utile dans le cadre d'études sur le sujet...» Dans ce contexte, Unia Fribourg lance un appel* à toutes les personnes, associations disposant de bannières et autres articles - photos, procès-verbaux, etc. - en lien avec les organisations de travailleurs (FOB, SIB, FTMH, petite Unia, etc.). «Notre but tend à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine. Les banderoles déjà récoltées étaient en train de pourrir dans des caves des syndicats. Elles couvrent la période de 1985 à 2005 et relatent des batailles qui ont été souvent remportées», ajoute Jean Kunz, mentionnant par exemple l'obtention de la retraite anticipée dans la construction et l'artisanat ou encore les avancées en matière de santé au travail, avec l'abandon des solvants dans les peintures et la limitation du poids des sacs de ciment passant de 50 kilos à 20 kilos maximum autorisés.



Drapeau d'une section fribourgeoise de plâtriers-peintres datant de 1907.

Ces banderoles constituent autant de témoignages d'une époque et de combats engagés. Leur exposition pourrait aussi en inspirer d'autres. «Nous aimerions recontextualiser ce matériel et créer un événement propre à la promotion. Apprendre l'histoire permet aussi de se projeter dans l'avenir.» A noter qu'une démarche similaire a été menée dans le canton de Vaud, qui s'est soldée par une riche exposition, «Sous le drapeau syndical 1850-2014», retraçant à travers différents supports plus d'un siècle et demi de luttes ouvrières (LES du 8 octobre 2014). ■

* Les personnes qui possèdent des objets, documents, etc., relatifs aux mouvements syndicaux, ouvriers, sont invitées à prendre contact avec Jean Kunz, au 079 415 00 28, ou par e-mail, jean.kunz@hispeed.ch, ou avec le secrétariat d'Unia Fribourg, fribourg@unia.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Fleurier

Permanences syndicales: tous les 15 jours, le jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

GRUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale

L'assemblée générale des retraités d'Unia Transjurane aura lieu **mercredi 8 mai à 15h** à l'Hôtel-Restaurant du Bœuf, rue de la Préfecture 17, à Delémont.

Ordre du jour: **1.** Salutations du Président et hommage aux disparus; **2.** Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2023; **3.** Bilan du groupe en 2023 / activités du groupe en 2024; **4.** Elections statutaires du comité; **5.** Election des membres du groupe d'intérêts pour l'assemblée des délégués régionale et du comité régional; **6.** Divers; **7.** Conférence sur la thématique «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance maladie

VALAIS

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

NOUVEAU Permanences à Crissier:

jeudi, de 16h à 18h30, sans rendez-vous, rue des Alpes 51, 1023 Crissier

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

ROMANDIE

COMITÉ ROMAND DES RETRAITÉS

Faisant suite à notre séance de comité du 25 janvier 2024, nous vous rappelons que notre prochaine séance aura lieu le 16 mai 2024 de 10h à 12h30 au Secrétariat d'Unia Neuchâtel, salle de conférence (2^e étage, ascenseur).

Ordre du jour (propositions):

1. Salutations et accueil; **2.** Procès-verbal du 25 janvier; **3.** Pouvoir d'achat et économie par Antoine de Montmolin, économiste et vice-président du Parti socialiste neuchâtelois. (Ce moment est ouvert également à d'autres membres Unia extérieurs au comité); **4.** Nouvelles des régions; **5.** Quel avenir pour le Comité romand des retraité-e-s?; **6.** Objets des votations du 9 juin; **7.** Divers et prochaine(s) date(s).

La séance sera suivie d'un repas pris sur place. Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, chères amies, chers amis, nos salutations les plus amicales et les plus solidaires.

John Amos, président

VETROPACK: LA BALLE EST DANS LE CAMP DE LA DIRECTION

Le personnel a déposé fin avril un projet solide et durable visant à sauver le site et la filière, tout en conservant un maximum d'emplois. La direction se prononcera à la mi-mai

Textes Manon Todesco

Le 30 avril, alors que la période de consultation prenait officiellement fin chez Vetropack, le personnel, accompagné par les syndicats Unia et Syna, a déposé son projet pour sauver le site de Saint-Prex et les emplois. Rappelons que la direction a annoncé il y a quelques semaines son intention de fermer la dernière verrerie de Suisse, laissant pas moins de 175 emplois sur le carreau. En guise d'alternative, les employés ont, dans un rapport d'une cinquantaine de pages, chiffré les investissements nécessaires et analysé les modernisations et les innovations stratégiques possibles pour tendre vers une économie circulaire et durable.

«Le projet déposé est solide économiquement et innovateur écologiquement», commente Nicole Vassalli, responsable du secteur industrie d'Unia Vaud. «Il permet de combler le retard pris dans la transition écologique par le groupe et il maintient des emplois, un savoir-faire et une filière de production et de recyclage de verre de proximité.»

CONSUMMATION D'ÉNERGIE EN BAISSÉ

Dans le détail, les recherches effectuées ces dernières semaines par les groupes de travail montrent que l'usine de Saint-Prex, forte du plus haut taux de qualité de production et du plus haut taux de recyclage du groupe, a toutes les cartes en main pour ré-

pondre à la demande des marchés de proximité. Ainsi que ceux d'Europe de l'Ouest, alors que le reste du groupe penche vers l'est du continent.

«Le projet propose l'adoption d'une technologie de fusion de verre par oxycombustion connectée à un générateur d'oxygène», explique la syndicaliste. De nouveaux dispositifs de récupération de chaleur et d'énergies renouvelables seraient installés en parallèle. «Ces technologies sont déjà éprouvées par des concurrents. Le tout réduit de manière drastique la consommation énergétique de l'usine, ce qui permettrait un meilleur alignement aux nouvelles normes internationales et nationales sur le rejet de CO₂. On parle également d'une réduction de 35% à 50% de la consommation d'eau, de gaz naturel et d'électricité.» Des changements d'autant plus nécessaires que le groupe Vetropack apparaît à la traîne sur certaines innovations écologiques à l'échelle européenne, ce qui risque de menacer sa position à terme.

95% DES EMPLOIS PRÉSERVÉS

Certes, le projet nécessite des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs, mais il permettra ensuite une production non seulement plus écologique mais aussi plus économique. La rentabilité est assurée et les coûts de production resteront comparables aux autres sites européens, avec la qualité suisse en prime.



Les travailleurs et travailleuses de Vetropack ont manifesté en masse le 1^{er} Mai à Lausanne, promenant une immense bouteille à l'effigie de leur verrerie. Pour eux, la fermeture du site de Saint-Prex serait totalement injustifiée.

Quant aux emplois, cette reconfiguration des lignes de production occasionnerait inévitablement une réduction du personnel (préretraites), mais uniquement d'environ 5%. Le rapport comprend également des propositions concrètes sur la stratégie commerciale du groupe.

«La fermeture du site de Saint-Prex serait totalement injustifiée, incompréhensible et inacceptable, soulève Nicole Vassalli. Elle l'est encore moins du fait que la volonté politique cantonale et communale, de nouveau

exprimée récemment, exclut toute opération immobilière sur le site. Nous appelons donc le président du conseil d'administration de Vetropack, Claude Cornaz, à être aussi visionnaire que ses aïeux et à faire de Saint-Prex le fer de lance de l'innovation du groupe.» La direction se prononcera sur le projet à la mi-mai. ■

DÉTERMINATION À TOUTE ÉPREUVE

Les salariés de la verrerie ont accueilli leur direction avec une haie d'honneur revendicatrice le 30 avril, et le lendemain, ils sont venus nombreux ouvrir le cortège du 1^{er} Mai à Lausanne (lire en page 12). ■



Pour visionner notre vidéo: youtu.be/1o19xRKnrk

Salaire minimum: Bienne et Berne font bouger les lignes

A la suite des cantons, les villes prennent la défense du salaire minimum à bras-le-corps. Bienne et Berne viennent de lancer des initiatives après Zurich et Winterthour

Alain Meyer

L'heure du rattrapage a sonné dix ans après le camouflet infligé par le peuple suisse, à 76%, à l'initiative pour la reconnaissance d'un salaire minimum sur tout le territoire. Les cantons de Neuchâtel, Jura, Genève, Tessin et Bâle-Ville ont depuis sauté le pas. D'autres initiatives cantonales devraient passer aussi par les urnes en Valais, Fribourg, Soleure, Vaud et Bâle-Campagne. Une lame de fond est à l'œuvre. A Zurich et

à Berne, ce sont les villes qui prennent les devants. Celles de Kloten, Zurich et Winterthour avaient déjà enclenché le mouvement avec des résultats probants l'an passé. Pour rappel, un salaire minimum fixé à 23,90 francs l'heure a été plébiscité en juin dernier à près de 70% à Zurich. Une revalorisation concernant 20 000 salariés. A Winterthour, la population s'était prononcée à 65% en faveur de l'initiative syndicale réclamant 23 francs l'heure. Le vote de Kloten s'était conclu en revanche par un échec. A Zurich,

des recours ont été déposés, mais rejetés déjà par le Conseil de district. La question de la légitimité qu'ont les villes d'instaurer un salaire minimum pourrait être tranchée *in fine* par le Tribunal fédéral, alors que ce régime aurait déjà dû entrer en vigueur dans les deux villes en janvier. Ce retard n'empêche pas d'autres d'insister. Pour le 1^{er} Mai, la gauche plurielle a lancé simultanément à Berne et à Bienne deux initiatives populaires qui exigent un salaire décent pour vivre, peu importe la branche, pour tout travail sur le territoire communal.

«LE PROBLÈME À LA RACINE»

Celui-ci a été fixé à 23,80 francs l'heure pour les deux cités avec indexation automatique chaque 1^{er} janvier. Aux socialistes, Verts et syndicats se sont joints des mouvements d'entraide comme Caritas. A Bienne, le collectif afroféministe CABBK a aussi fait sien ce combat. Face aux faibles rémunérations dans l'hôtellerie, la restauration rapide, le nettoyage, le commerce de détail, le travail domestique ou les services de livraison, «les femmes noires et migrantes subissent une triple pénalisation», s'insurge Ruth Kilezi, l'une de ses membres. «Pour garantir leur maintien sur sol suisse, elles sont enclines à accepter des emplois précaires à bas salaire par nécessité, ce qui les pousse dans la précarité avec des effets sur leur santé et sur leur retraite», explique-t-elle. Argument repris par Anna Tanner, active dans le social et

députée socialiste au Grand Conseil bernois. A Bienne, sa ville, où le taux de personnes devant recourir à l'aide sociale est l'un des plus élevés du pays, «il faut prévenir la pauvreté et protéger les *working poor* qui travaillent à 100% mais ne parviennent pas à vivre de leur paie, les obligeant à cumuler les jobs». Au risque d'y laisser leur santé. «Le salaire minimum est une mesure de politique sociale prenant le problème à la racine», argumente-t-elle. Déposer une motion au Grand Conseil l'a d'ailleurs effleurée. «Nous avons réfléchi à lancer cette initiative au niveau cantonal, mais les chances d'aboutir étant minces à cause d'un Parlement à droite, nous avons opté pour les villes en espérant un effet boule de neige.»

CCT COMPRISÉS

A Bienne, ce salaire plancher, dont ne bénéficieront pas les apprentis, les stagiaires et les moins de 18 ans pour les jobs d'été par exemple, s'appliquerait également aux branches liées par des conventions collectives de travail (CCT) et par des contrats-types. Un partenariat social est demandé regroupant au sein d'une commission consultative autorités locales, syndicats et patronat. La Ville, ou un organe désigné par celle-ci, pourrait se charger du contrôle des employeurs. Si des infractions sont observées, elles pourraient faire l'objet de signalements de la part des employés auprès d'un service d'accueil. Les entreprises auraient 30 jours pour s'expliquer. Sans quoi ce

sera l'amende, voire une suspension des marchés publics. A Bienne comme à Berne, les initiants ont maintenant six mois pour récolter des signatures. Présent le 1^{er} Mai à Bienne, le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, a salué les deux tentatives. Dans la foulée, il a menacé de lancer un référendum pour contrer la droite sous la Coupole fédérale, qui s'affole que cette vague mette à mal les CCT et la paix du travail. ■

BRÈVE

VAUD UNIA ET MIGROS DEVANT L'OFFICE DE CONCILIATION

Suite à plusieurs séances, l'Office cantonal de conciliation est enfin constitué. La délégation des travailleurs du site de Micarna à Ecublens, les syndicats, dont Unia, et la Migros seront auditionnés par les juges le 22 mai. Pour mémoire, le 6 mars, suite à la saisie de l'Office par le Conseil d'Etat vaudois, le personnel de Micarna à Ecublens a suspendu sa grève après six jours de mobilisation. ■ AA



Le comité, qui réunit partis de gauche, associations progressistes et syndicats, a présenté son initiative le 1^{er} Mai sur la place Centrale de Bienne.

«DE L'ARGENT POUR LES SALAIRES, PAS POUR LES BANQUES NI POUR LES GUERRES!»

A la faveur de défilés, de rassemblements, d'actions et de festivités, des dizaines de milliers de personnes ont participé aux manifestations du 1^{er} Mai dans tout le pays. Temps forts en Suisse romande

Le 1^{er} Mai, des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses sont descendus dans la rue dans une cinquantaine de localités suisses. Avec 11 000 personnes, Zurich a accueilli la plus grande manifestation. Dans un discours, l'économiste en chef de l'Union syndicale suisse (USS), Daniel Lampart, y a dénoncé les «salaires stratosphériques» de certains managers. «Pendant ce temps, dans des branches essentielles à notre survie à toutes et tous, les salaires payés ne suffisent pas toujours pour vivre, même avec un apprentissage. Il est temps que les choses changent.» L'augmentation des salaires et la baisse des primes ma-

ladies étaient les revendications principales portées par l'USS pour ce 1^{er} Mai. «Après la victoire historique pour la 13^e rente, nous avons une nouvelle possibilité de faire la différence le 9 juin prochain avec l'initiative des 10% qui permettrait de limiter la charge des primes», a résumé, dans son intervention à Delémont, la vice-présidente d'Unia, Véronique Polito, en évoquant aussi les négociations salariales qui s'ouvriront en automne et pour lesquelles il faudra se mobiliser. Les cortèges étaient aussi placés sous le signe de la solidarité avec Gaza, les slogans en faveur du cessez-le-feu rythmant les défilés colorés par les drapeaux palestiniens. ■

LAUSANNE «ROUGE DE COLÈRE, VERRE DE RAGE!»

Sonya Mermoud

«Vetropack à Saint-Prex» Le défilé lausannois, fort d'un petit millier de personnes, a été marqué par la présence d'une importante délégation d'employés de la dernière verrerie de Suisse manifestant pour sa sauvegarde. «Rouge de colère, verre de rage!» ont scandé les salariés révoltés par la décision de fermeture de l'usine créée en 1911 et qui entraînerait la suppression de 175 places de travail. «Pourvu qu'on parvienne à sauver l'entreprise», espère un ouvrier d'origine slovaque, 46 ans, qui précise participer pour la première fois à une manifestation. Et l'homme d'ajouter, étonné, qu'il regarde l'événement «comme un hibou». «Je suis déçu, témoigne un de ses collègues. On a tout donné à la société. Le meilleur de nous-mêmes. Et on nous laisse tomber.» Pinto, comptabilisant 23 années de service au sein de la société, ne cache pas son amertume. Il veut néanmoins y croire encore. «Je reste optimiste. Nous devrions pouvoir inverser la tendance. Sous réserve également que les politiciens fassent pression. Dans le cas contraire,

ça va être difficile», soupire le travailleur de 53 ans. Au micro, Joao Ferreira, président de la commission du personnel, a souligné le caractère pionnier de Vetropack en matière de recyclage et insisté sur son savoir-faire «inestimable». Il a appelé le conseil d'administration à annuler sa décision au profit du maintien d'un site écologique et enfin socialement responsable (lire en page 11). Un autre combat a marqué le 1^{er} Mai dans la capitale vaudoise avec la mobilisation, le matin, d'assistantes en pharmacie qui ont lancé une pétition pour réclamer l'ouverture de négociations en vue d'une convention collective de travail (lire en page 9). Cette action s'est déroulée en présence du président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, venu les soutenir dans leur démarche. La Fête des travailleurs et des travailleuses aura aussi permis de rendre visibles les principales luttes syndicales nationales, dont le plafonnement des primes maladies et la campagne, en septembre, en faveur d'une augmentation substantielle des rémunérations. Au niveau vaudois, la bataille se poursuit pour l'introduction d'un salaire minimum, qualifié d'«urgence sociale». ■



Lausanne



Genève



Yverdon



La Chaux-de-Fonds



Genève



Genève



Yverdon

YVERDON «NOTRE SOLIDARITÉ PEUT METTRE FIN À LA VIOLENCE»

Jérôme Béguin

Yverdon a vécu un 1^{er} Mai très combatif et internationaliste. Des «Cessez-le-feu!», «Libérez la Palestine!», «Solidarité avec les travailleurs du monde entier!» ou encore «De l'argent pour les salaires, pas pour les guerres!» ont retenti dans les rues de la vieille-ville du Nord vaudois, où une cinquantaine de personnes ont défilé. «Tout n'a pas commencé le 7 octobre 2023», a expliqué Lisa, dans un discours prononcé sur la place Pestalozzi. «En novembre 1948, ma famille a été expulsée de notre village de Biram, nous sommes devenus des réfugiés dans notre propre pays. Les enfants de Gaza sont les enfants de la Nakba», a lancé cette réfugiée palestinienne en Suisse, en faisant référence à l'expulsion de centaines de milliers d'habitants du territoire israélien. Dans une intervention commune, Jérôme Lebon, Fiona Donadello et Nicolas Messoumain ont salué les actions de désobéissance des travail-

leurs qui, à travers le monde, bloquent les entreprises d'armement ou refusent d'en transporter, ainsi que les mouvements d'occupation par les étudiants. «Notre force collective et notre solidarité peuvent mettre fin à la spirale de violences», ont déclaré ces secrétaires syndicaux d'Unia Vaud. La manifestation s'est poursuivie dans les caves du Château d'Yverdon par un débat sur les luttes ouvrières d'hier et d'aujourd'hui. Historien au Collège du travail, Patrick Auderset a évoqué l'émblématique grève des cigarières en 1907 à Yverdon, qui avait conduit à un boycott et à la création d'une coopérative ouvrière et d'une marque. La Syndicale, en soulignant que connaître cette histoire peut donner des idées pour le présent. Les mouvements peuvent, en effet, se nourrir les uns des autres, comme l'a rappelé Corinne Meier, employée de Vetropack: «Les salariés de Novartis, qui ont réussi à sauver leurs emplois, nous ont donné l'impulsion». ■



Yverdon

GENÈVE LES DROITS POLITIQUES POUR TOUTES ET TOUS MIS EN AVANT

Manon Todesco

Au bout du lac, près de 2500 personnes ont battu le pavé, de la gare jusqu'au parc des Bastions, sans oublier le stop sur le pont du Mont-Blanc en clin d'œil aux maçons. A leur habitude, les rameoneurs ont ouvert le bal, suivis par les syndicats et les partis de gauche. «Solidarité avec la Palestine. Protection des salaires. Droits démocratiques pour tou.te.x.s.», ainsi était baptisée la banderole de tête du cortège. «Cette année, nous avons mis en avant le thème du droit de vote des étrangers à Genève, qui sera soumis au vote le 9 juin prochain», souligne Yves Defferrard, responsable ad interim d'Unia Genève. «Nous avons également repris les revendications nationales concernant les salaires, le pouvoir d'achat et la pression au travail.» La manifestation a également réuni les féministes, les chômeurs, les activistes du climat et les retraités. La solidarité internationale était au rendez-vous,

avec notamment un soutien particulier et massif au peuple et aux travailleurs palestiniens. «Pour la liberté, l'égalité et la justice en Palestine», ont scandé les militants. Le défilé s'est terminé aux Bastions, dans une ambiance bon enfant, entre grillades et musique. «Je suis très fier de cette mobilisation et de son organisation», réagit Yves Defferrard, qui aura vécu son premier 1^{er} Mai dans la Cité de Calvin. «Toutes les équipes d'Unia Genève et de la Caisse de chômage se sont investies pour cette journée et c'est un succès!» ■

QR code
Pour visionner notre vidéo:
youtu.be/7yokmmSm3mM



Genève

DELÉMONT LA JEUNESSE EN FORCE

Pierre Noverraz

Plus de 300 personnes ont participé au cortège du 1^{er} Mai interjurassien à Delémont. Très applaudie pour son courage et sa détermination, c'est une apprentie coiffeuse de 19 ans, Lana Voisard, qui a ouvert les feux à la tribune, en plaidant pour de justes conditions de travail et le réveil des consciences face aux injustices salariales. Dans la foulée, la vice-présidente natio-

nale d'Unia, Véronique Polito, a notamment déploré les attaques patronales contre les salaires minimums cantonaux. Elle a également insisté sur la nécessité de protéger les salaires dans le cadre des négociations européennes: «Nous appelons le patronat à cesser, par son attitude et ses attaques, d'amener systématiquement de l'eau au moulin de la droite nationaliste.» ■



Delémont

LA CHAUX-DE-FONDS UN VENT D'ESPOIR

Aline Andrey

A 14h pile, le cortège s'ébranle dans la Métropole horlogère. Sous le soleil, plusieurs centaines de personnes quittent la salle Ton sur Ton après un repas convivial, un discours sur la future votation sur la LPP et un autre sur l'anniversaire de la Révolution des œillets au Portugal. Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia, à l'instar d'autres camarades, a le sourire: «Ce 1^{er} Mai marque un nouveau regain de mobilisation. Avec le succès d'AVS x13, le vent tourne.» Comme l'indique une pancarte, «Les bons révolutionnaires, ce n'est pas que ceux d'hier!» Un premier slogan résonne dans les rues de La Chaux-de-Fonds: «Patron, patrie, patriarcat, même racine, même combat!» La banderole de tête invoque les fondamentaux: «Proletaires de tous les pays, unissez-vous!» Les drapeaux flottent, ceux d'Unia, du SSP, du DOP, de SolidaritéS, des anarchistes, du Kurdistan, de la Palestine, de la Colombie, de la Grève du climat, de Che Guevara... «Fin du monde, fin du moi, même combat» retentit dans les rues tranquilles. D'autres lâchent plus radicalement: «La retraite, on s'en fout, on veut plus bosser du tout!»

Arrivée sur la place de la Gare, Suzanne Zaslavski, militante du comité industrie d'Unia, prend le micro: «Tout augmente sauf les salaires, surtout ceux de la classe ouvrière et des femmes.» En écho, une jeune éducatrice de la petite enfance, s'exprime ensuite: «Mon salaire est de 3470 francs net à 80%, après cinq ans d'études, où est la reconnaissance?» Le conseiller national socialiste neuchâtelois Baptiste Hurni prend ensuite la parole, conspuant les jeunes PLR qui veulent interdire le 1^{er} Mai comme jour férié. «C'est une preuve que la droite a peur. Les dernières votations ont montré que la coupe est pleine et qu'il est possible en Suisse de voter pour des mesures sociales!» Et d'appeler à la mobilisation pour les votations du 9 juin sur l'allogement des primes. Le cortège reprend, longeant le «Pod» (l'arrière principale de La Chaux-de-Fonds), aux sons de tambours et de l'*Internationale*, avant de remonter au point de départ ou d'autres discours et concerts sont prévus. «C'est un beau cortège», conclut Christian Weber, délégué d'Unia de la branche horlogère, en enroulant son drapeau, car le vent tout à coup se lève, emportant au loin les cris d'espoir internationalistes: «Free, free Palestine! Viva, viva Palestine!» ■



La Chaux-de-Fonds

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Alexandrina Farinha, coprésidente de la commission migration d'Unia



«IL FAUT LÉGALISER LES MIGRANTS À LARGE ÉCHELLE»

Sonya Mermoud

Veil précoce de la conscience syndicale et ouvrière d'Alexandrina Farinha. Coprésidente de la commission migration à Unia, membre du PC, la Genevoise d'adoption de 63 ans a grandi dans un petit village de l'Alentejo, au Portugal, dans un milieu modeste. La région est pauvre et ses parents triment dur pour s'en sortir. Son père s'échine dans une usine de matériel de construction. Sa mère effectue des petits boulots saisonniers dans l'agriculture, les ménages, etc., au gré des opportunités. Le 25 avril 1974 marque un tournant majeur dans l'existence de la Portugaise. «Le jour de la Révolution des œillets, je me suis rendue en classe, comme d'habitude. La professeure de français, une femme moderne, nous a annoncé que nous allions faire grève. Nous ne savions pas exactement ce que cela signifiait, mais la professeure a souri, s'est assise sur une table, a allumé une cigarette, a demandé si d'autres en voulaient et dit qu'elle allait tout nous apprendre sur le sujet, les dictatures et les dictateurs dans notre pays, ce qu'étaient la révolution et la lutte», raconte Alexandrina Farinha, laissant le souvenir de foules immenses dans les rues, de banderoles, de musiques, de couleurs, affluer dans sa mémoire. «La vie a complètement changé en quelques mois. Nous avons hérité d'une liberté d'action, de parole inconnues avant cet événement.»

ENVOL

A 17 ans, la jeune femme d'alors quitte sa patrie pour suivre celui qui deviendra son futur mari et

le père de ses enfants, un Chinois œuvrant dans la gestion du transport maritime de marchandises. Le couple s'installe à Taipei, capitale de Taïwan. Onze ans plus tard, Alexandrina Farinha divorce et pose ses valises à Hong Kong. Elle travaille alors comme assistante technique (secrétaire) pour le consulat portugais – poste qu'elle occupe toujours mais à Genève – dans l'ancienne colonie britannique. Elle milite parallèlement au sein du syndicat de fonctionnaires spécialisé dans sa branche. Une «restructuration consulaire», en 2003, l'amène à se mobiliser pour retrouver ailleurs un nouveau poste de travail pour elle et une dizaine de collègues. C'est dans ce contexte que la voyageuse atterrit dans la ville du bout du lac. En 2011, Alexandrina Farinha contacte Unia: son employeur paie le personnel en euros au cours alors largement dévalué. La lutte s'engage. «Nous avons besoin d'aide pour nous soutenir dans notre grève, qui a duré cinq semaines.» Depuis, la Portugaise n'a plus quitté Unia. Mieux, elle s'est engagée dans la commission migration au niveau national. Et défend des idées fortes de solidarité.

DE L'EMPATHIE À REVENDRE

«Il ne peut y avoir d'intégration sans un droit de participation ouverte à la vie politique et sociale helvétique», affirme la syndicaliste, mentionnant au passage la votation cruciale, le 9 juin prochain à Genève, sur la question de vote et d'éligibilité des étrangers au plan cantonal. «Comment peut-on leur refuser cet accès alors qu'ils paient des impôts, contribuent aux assu-

rances sociales. Comment peut-on admettre qu'ils ont des obligations sans bénéficier de droits.» Mais le combat d'Alexandrina Farinha – qui ne s'est pas naturalisée, n'en ressentant pas la nécessité et jugeant le processus arbitraire – va encore plus loin, révoltée par la situation des sans-papiers. «La Suisse abrite un nombre important de personnes sans statut légal dont l'économie a besoin. Sans elles, plus rien ne fonctionne. Pourtant, elles subissent sans arrêt des tracasseries, doivent se cacher de la police, risquent des amendes. Je me positionne en faveur d'une légalisation à large échelle de ces migrants via une procédure administrative simplifiée.» La syndicaliste précise porter une attention toute particulière aux femmes immigrées, souvent doublement discriminées. Elle défend également les frontaliers, rappelant qu'ils participent largement à la prospérité de la Suisse. Pour sa part, elle se sent très bien intégrée dans nos frontières. La retraite, elle la passera entre son pays d'adoption et sa patrie. Et se réjouit d'ores et déjà de disposer de davantage de temps pour poursuivre ses engagements politiques et syndicaux chevillés au corps. «Mon rêve? Si j'avais du pouvoir, je veillerais à une meilleure répartition des richesses», conclut celle qui possède d'inéprouvables trésors d'empathie... ■



OLIVIER VOGELSANG

Alexandrina Farinha défend des idées fortes de solidarité dont, en tête de ses espérances, une meilleure répartition des richesses.

BRÈVES

GENÈVE TABLE-RONDE «UNE VIE ICI, UNE VOIX ICI»

Samedi 25 mai, une table-ronde sur les prochaines votations à Genève sur les droits civiques des personnes étrangères sera organisée par Unia, sur la plaine de Plainpalais, à 17h. Quatre représentants de la classe ouvrière et quatre personnes issues du monde universitaire s'entreprendront sur le droit de vote et d'éligibilité, ainsi que sur la démocratie. Dilek Bilici, assistante sociale, Joao Carvalho, machiniste, Rafael Przenioslo, coursier à vélo, et Maria Rede, vendeuse, débattront avec les professeurs Matteo Gianni, Nicolas Levrat et Milena Chimienti, ainsi que l'avocate Milena Peeva. Cette table-ronde sera l'occasion de rappeler que 40% de la population du canton – engagée dans la vie sociale, culturelle, économique ou encore sportive et syndicale – est exclue des décisions politiques qui la concerne, que ce soient les horaires des magasins, le salaire minimum, ou encore l'organisation des crèches, entre autres thèmes... L'initiative «Une vie ici, une voix ici... renforçons la démocratie», soutenue par la gauche et les syndicats, veut octroyer les droits de vote et d'éligibilité au niveau cantonal pour les personnes étrangères résidant à Genève depuis 8 ans au minimum. Elle est soutenue par une large coalition de partis de gauche et des syndicats qui appellent à voter «oui» le 9 juin prochain. ■ AA

LAUSANNE LA SUISSE VIT À CRÉDIT

Le «Jour du dépassement» intervient toujours plus tôt, et spécialement en Suisse. Début mai, le pays a déjà consommé toutes les ressources naturelles que son territoire peut régénérer en une année, avec pour conséquence une dégradation des écosystèmes et le réchauffement climatique. Cela signifie que si toute la population mondiale vivait comme la Suisse, il faudrait trois planètes. Ce moment de bascule écologique, au niveau international, est prévu en août. Pour alerter sur l'empreinte carbone helvétique, ce samedi matin 11 mai, le mouvement d'Extinction Rebellion XR Familles Lausanne criera l'urgence, à l'image du guet de la Cathédrale, depuis son stand à la place de la Riponne. En écho, la chorale écologiste «Les Hérisson-ne-s», créée pour l'occasion, partagera ses chants engagés sur les places de la Riponne, du 14 Juin et de la Palud. ■ AA

Plus d'informations:
xrlausanne.ch/ressources/xrfamilles
les-herissons.ch

POING LEVÉ

L'INFORMATION EN DANGER

Par Antoine Grosjean

Funeste époque pour le journalisme. Depuis que l'ONU a décrété le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse, il y a plus de trente ans, cette liberté reste un vœu pieux sur la majeure partie du globe. Pire, en 2024, elle est même menacée dans des Etats à forte tradition démocratique, où les mouvements populistes et d'extrême droite ont le vent en poupe. Souvent qualifié de seule véritable démocratie du Moyen-Orient, Israël – 101^e sur 180 au classement RSF de la liberté de la presse – affiche un sinistre bilan. En six mois, plus de cent journalistes palestiniens ont été tués par l'armée israélienne à Gaza, alors qu'ils sont les seuls à pouvoir rendre compte de ce qu'il s'y passe, puisque l'enclave est interdite aux médias. Sauf à ceux invités aux «visites guidées» de Tsahal... Passons sur la situation en Russie, où la loi sur les «agents de l'étranger» permet – entre autres – de réduire au silence les journalistes critiques envers Vladimir Poutine et la guerre en Ukraine. Loi dont la Géorgie voisine est en train de s'inspirer. La liberté de la presse est devenue tout aussi illusoire dans la Hongrie de Viktor Orbán, où des proches du Premier ministre ont fait main basse sur les principaux médias pour les mettre à sa botte. Ces pratiques sont, hélas, symptomatiques des dictatures et autres régimes autocratiques.

Mais aujourd'hui, même des Etats soi-disant champions de la démocratie et de la liberté ne sont plus à l'abri de ces dérives. Aux Etats-Unis, Donald Trump, roi du *media bashing*, se prétend seul détenteur de la vérité avec son réseau social Truth. Son possible retour à la Maison-Blanche n'est pas de bon augure pour la liberté d'informer. Au procès du milliardaire à New York, un ancien patron de tabloïd est ainsi venu raconter comment il a fait de la désinformation en faveur du candidat républicain durant la présidentielle de 2016, allant jusqu'à acheter à prix d'or des témoignages embarrassants pour s'assurer qu'ils ne soient jamais publiés. Plus près de nous, en France, c'est un autre milliardaire, Vincent Bolloré, qui confond information et propagande, transformant son empire médiatique en caisse de résonance de l'extrême droite. Avec semble-t-il un certain succès, puisque le Rassemblement national est le grand favori des élections européennes.

Inquiétant, surtout quand on voit ce que l'extrême droite est capable de faire quand elle prend le pouvoir, comme en Italie. La polémique fait rage dans le pays après la censure, par la télévision publique RAI, du discours d'un intellectuel soulignant l'attitude ambiguë du parti de Giorgia Meloni envers le fascisme. En outre, un projet de «loi bâillon» visant la presse est prôné par la majorité gouvernementale. La Suisse s'en sort mieux au classement de RSF, arrivant en neuvième position, loin devant la France (21^e) et l'Italie (46^e). Mais la criminalisation, au nom du secret bancaire, des journalistes d'investigation, qui encourent jusqu'à trois ans de prison en cas de fuites de données, lui a valu d'être pointée du doigt par l'ONU. Et les centaines d'emplois supprimées ces derniers mois chez les principaux éditeurs de presse du pays sont aussi lourdes de conséquences. Car quand on dégraisse dans les rédactions – en général pour engraisser les actionnaires – cela se fait toujours au détriment de la qualité de l'information. Dans un monde de plus en plus polarisé, il est crucial de défendre une réelle liberté de la presse, indépendante et plurielle. C'est l'ultime rempart contre la désinformation et la manipulation de l'opinion. ■

WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH

YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL

DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS

INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH

CH.LINKEDIN.COM/COMPANV/L-EV-NEMENT-SYNDICAL



L'INSTANTANÉ

COURANT ARTISTIQUE

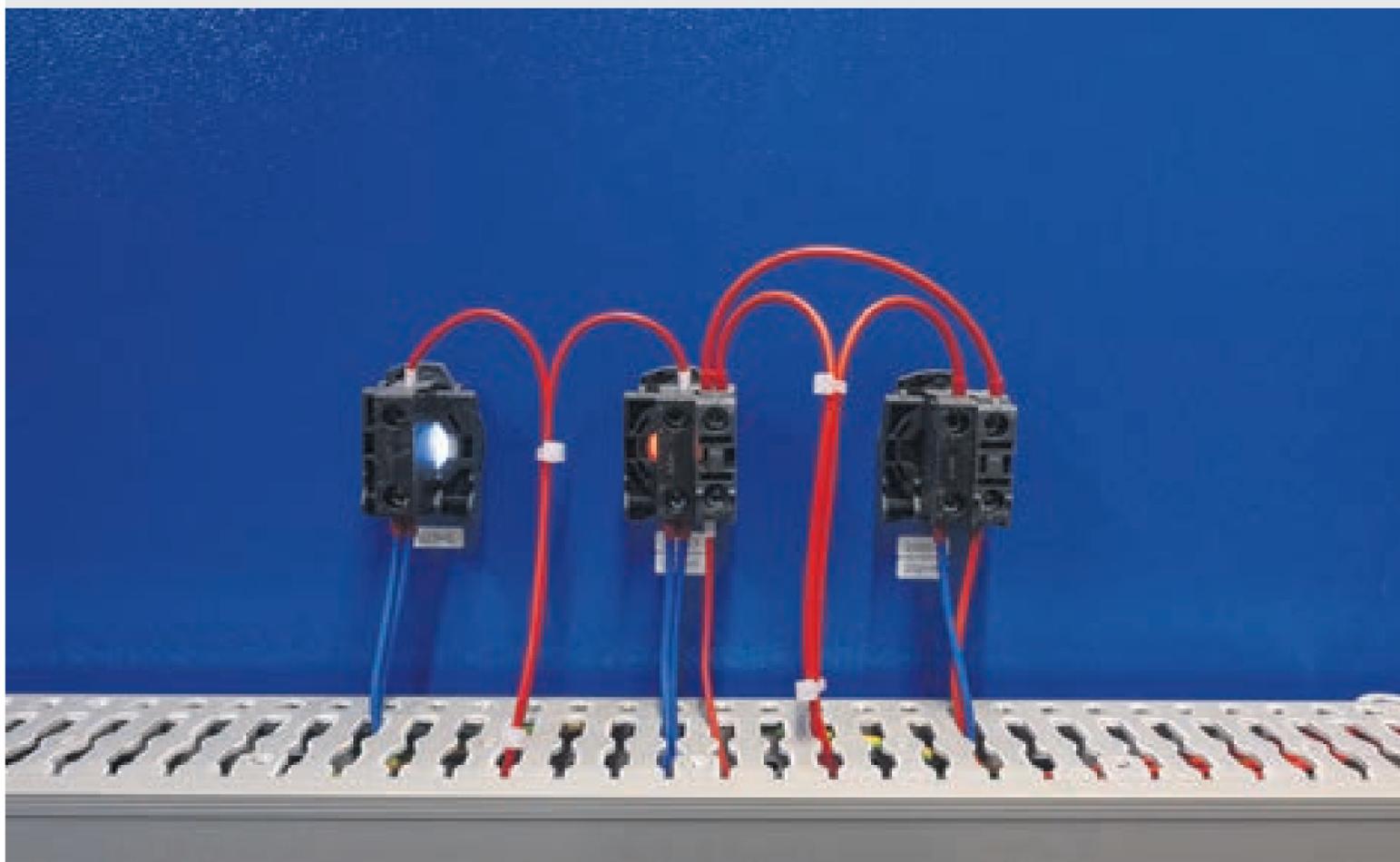


Photo Thierry Porchet

Certains n'y verront que des fils électriques. D'autres, à l'image de Miguel, un tableau abstrait ou presque. Cet électricien rencontré sur un chantier de rénovation partagera son amour du travail bien fait, le cheminement de câbles joliment alignés, la disposition réfléchie des luminaires, l'organisation soigneuse de descentes et de chutes de fils, les gaines... «De l'art», affirmera-t-il. Un regard conducteur propre à élargir le nôtre... ■ SM

LA BARAQUE DE SAISONNIERS ET LA VILLA DE L'ENTREPRENEUR

Les Journées photographiques de Bienne proposent une installation de photos de Lucas Dubuis prises en 2023 sur la friche du Bühler Areal lors d'une occupation par un collectif, trente ans après la fermeture du site, et qui révèlent une Suisse des contrastes: d'un côté le luxe de la villa de l'entrepreneur, de l'autre la pauvreté, l'isolement et les conditions d'hygiène précaires dans les baraques des saisonniers. L'installation photographique sera présentée et commentée en français et en allemand par Florian Eitel, historien et commissaire d'exposition, le samedi 25 mai. Né en 1979 à Saint-Imier, Lucas Dubuis a obtenu un master en sociologie et en journalisme de l'Université de Neuchâtel, il travaille à temps partiel au département communication d'Unia. Photographe autodidacte, il développe une démarche reposant sur une approche documentaire et sociale. ■ L'ES

Samedi 25 mai de 17h à 18h, Bühler Areal, quai du Bas 30, Bienne.
Entrée prix libre, jough.ch



1 + 1 = 11

David Prêtre/Albede



On avait
le mot
au bout de la langue.

DES PETITS ROUAGES DANS LA TÊTE

L'artisan Michel Bourreau est la cheville ouvrière d'un projet collaboratif extraordinaire baptisé L'Horloge qui Penche. Allégorie de notre société, cette mécanique en construction ne donne pas l'heure, mais sonne l'urgence climatique et appelle à agir pour un développement durable

Alain Portner
Photos Thierry Porchet

De gros flocons de neige – des «tatuillards», comme on dit dans l'Arc jurassien – tombent tout doucement sur les toits et les trottoirs de la ville du Locle. Bien au chaud, à l'intérieur d'une salle que la Haute Ecole Arc ingénierie lui met à disposition, Michel Bourreau s'active autour d'une drôle de pendule. «C'est le prototype de L'Horloge qui Penche», précise ce spécialiste en mécanique horlogère. Entre garde-temps et œuvre d'art, cet objet insolite impressionne et interpelle à la fois. Il y a déjà cette grosse poutre d'acier rouillée fichée dans un bloc de béton armé. Poutre de plus de deux mètres qui, comme la tour de Pise, penche dangereusement. Ensuite, ce long balancier qui oscille presque trop généreusement. Et enfin, ce mécanisme qui égrène le temps dans un silence de mort, seulement rompu par la sonnerie d'un carillon constitué de barres de métal en suspension.

DES AIGUILLES QUI S'AFFOLENT

«Vous avez sous les yeux une allégorie de notre société actuelle», explique Michel Bourreau. Mais encore? «L'inclinaison de la poutre illustre l'instabilité de notre monde, la fragilité de notre système face aux changements climatiques; l'imperturbable va-et-vient du pendule évoque le temps qui passe inexorablement; les aiguilles qui s'affolent (celle des minutes fait un tour de cadran en moins de cinq minutes) indiquent que le temps presse; et la sonnerie – le carillon de l'horloge imaginé par le sculpteur Etienne Krähenbühl – nous rappelle toutes les cinquante minutes et quelques qu'il y a urgence, urgence, urgence à... agir.»

Mais pourquoi avoir doté cette mécanique qui ne donne pas l'heure d'un cœur si complexe, si high-tech? «Encore une métaphore de notre civilisation toujours en quête de performance, toujours en mouvement comme les rouages de l'horloge. Et puis, cela parle aussi de créativité parce que toutes les personnes qui travaillent à ce projet collaboratif sont intimement convaincues que, pour sortir de l'impasse où nous nous trouvons, il va falloir être créatif, il va falloir regarder le monde différemment.»

Pour Michel Bourreau, cheville ouvrière et président de l'association à but non lucratif «L'Horloge qui Penche», cette réalisation est aussi l'aboutissement d'une vie dédiée aux garde-temps, son grand œuvre en quelque sorte. «L'autre jour, je disais en plaisantant que je pourrais mourir une fois cette entreprise achevée. Mais bon, c'est peut-être un peu exagéré et un peu tôt également.» Rires.

HORLOGER DE PÈRE EN FILS

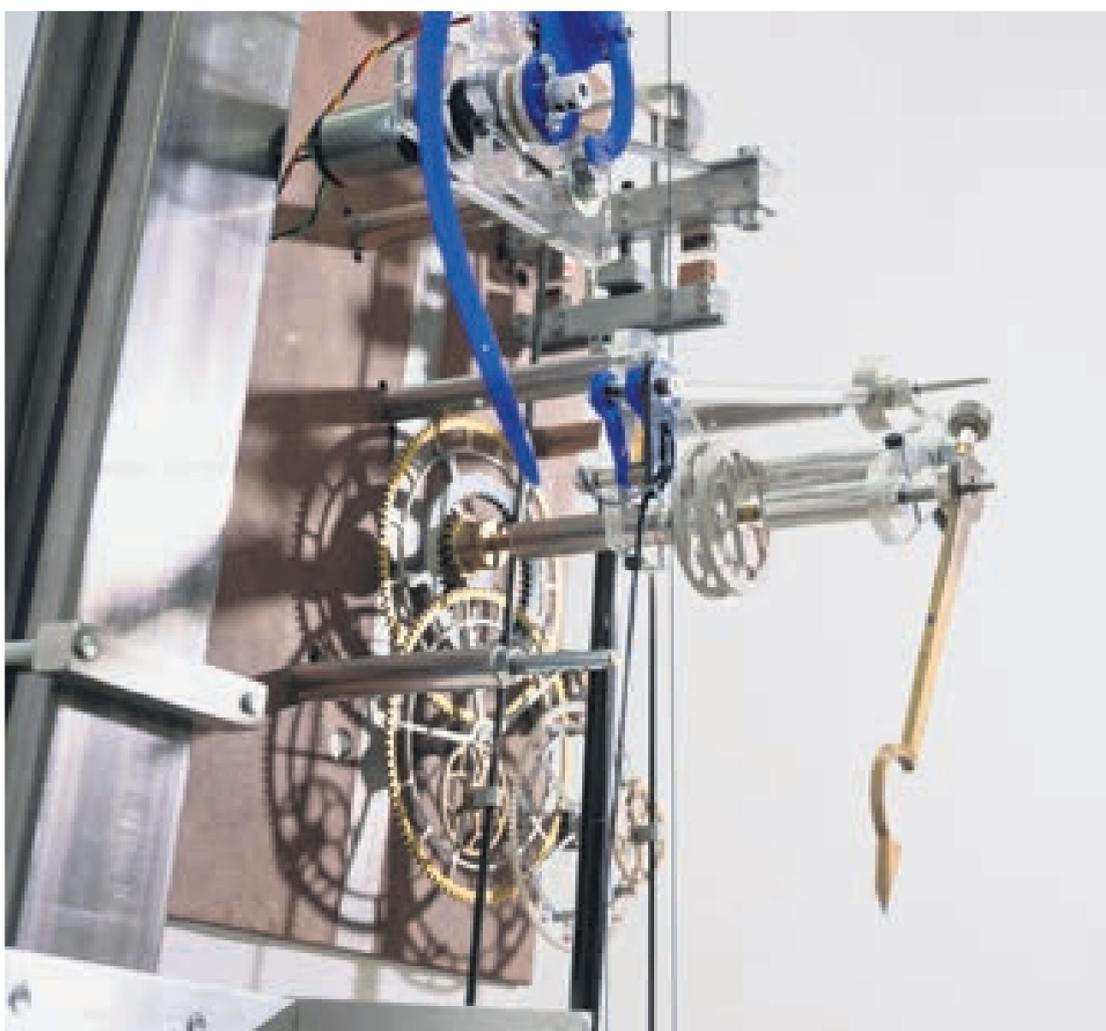
Ce sexagénaire est né au milieu des années 1950 dans un minuscule village situé entre Bordeaux et Cognac. «Mon père était horloger et j'allais souvent dans son atelier pour bricoler, gratouiller dans le métal. J'avais à peine 6 ans quand il m'a laissé utiliser son petit tour d'horloger...» Cet amoureux des mots, admirateur de Boris Vian et de Claude Nougaro, dit volontiers que le français est sa langue maternelle et la mécanique sa langue paternelle.

Mais, «pour ne pas faire comme papa», cet enfant déjà un poil rebelle a passé son bac en construction mécanique. Il a vite déchanté. «J'ai effectué des stages en entreprise et j'ai rapidement compris que ces immenses structures sans âme n'étaient pas pour moi. Donc, je suis revenu à l'horlogerie à l'âge de 20 ans et j'ai fait une formation en apprentissage.» Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en poche, il a ouvert un atelier à Saint-Emilion avant de s'installer dans le centre-ville de Bordeaux.

Artisan indépendant durant trente-cinq ans. A huiler de belles mécaniques, à remettre des pendules à l'heure, à restaurer de grosses horloges d'édifice. A accumuler les expériences et à emmagasiner du savoir-faire. A échanger avec d'autres pro-



Michel Bourreau et le prototype de L'Horloge qui Penche. Le projet est d'en construire deux exemplaires: l'un pour le Musée international d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds, et l'autre à installer quelque part en France voisine.



Une fine mécanique qui fonctionne sans tic-tac, car Michel Bourreau affectionne les mouvements horlogers fluides et silencieux.

fessionnels et à multiplier les rencontres. Dont celles, cruciales, décisives, avec des mécaniciens d'art (automatier, pendulier, horloger...) de Sainte-Croix. «François Junod, Vianney Halter, Dominique Mouret et Nicolas Court, que j'ai connus lors d'expositions, m'ont fait comprendre que c'était ici, dans l'Arc jurassien, que se trouvait le berceau de l'horlogerie.»

NOUVEAU DÉPART EN SUISSE

A 58 ans, Michel Bourreau est reparti pratiquement de zéro: il a quitté son pays natal et déposé ses valises à Fleurier, dans le Val-de-Travers. Engagé comme salarié par l'entreprise Parmigiani, il a pris part à l'élaboration de petites horloges qui ne rencontreront pas le succès commercial escompté. C'est également à cette période que ce doux libertaire un peu poète a adhéré au syndicat Unia. «J'ai apprécié cet engagement, cette ambiance de solidarité et ce courage à porter des idées.»

La manufacture de haute horlogerie qui l'employait l'a ensuite envoyé en mission chez ses amis François Junod et Nicolas Court, pour participer à la création d'un automate et objet horloger d'exception baptisé «Hippologia». «Des moments inoubliables, merveilleux» que cet homme a prolongés au début de sa retraite, via un mandat à mi-temps au sein de l'Association Mec-Art pour la formation en mécanique d'art. Toujours à Sainte-Croix.

Il lui restait quand même un dernier projet à réaliser, qui avait été ébauché dans son arrière-boutique de Bordeaux et qu'il avait remis dans ses tiroirs lorsqu'il s'était installé dans notre pays: la fameuse Horloge qui Penche! C'est pour cette raison qu'il a déménagé dans les Montagnes neuchâteloises voilà bientôt deux ans. «J'habite dans une résidence d'artistes à La Chaux-de-Fonds et je travaille bénévolement au Locle.» Il est au bénéfice d'un statut de chercheur invité à la Haute Ecole Arc.

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Cette aventure, Michel Bourreau ne la vit pas dans la solitude de son laboratoire. Au contraire, il multiplie les partenariats et les collaborations avec des experts, des étudiants, des écoles, des entreprises... «A chaque étape d'un projet comme celui-là, il y a des compétences différentes qu'il s'agit de réunir. C'est de l'émulation heureuse au service d'un objectif commun. Ce qui compte quand on concrétise une telle utopie, c'est avec qui on la réalise et que le chemin soit beau.»

Aujourd'hui, le prototype fonctionne sans hic ni tic-tac (notre hôte est en effet en quête permanente de mécanismes fluides et silencieux) et le concept est pratiquement validé. «On arrive dans le sprint final, c'est-à-dire la recherche de partenaires industriels et de financement pour passer à l'étape de production.» Avec l'idée de construire l'horloge en deux exemplaires, l'un qui sera installé au Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds et l'autre quelque part en France voisine. Comme une suite logique à l'inscription, en 2020 par l'Unesco, des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

«Nous avons également l'envie que ces objets voyagent, qu'ils soient des messages de l'urgence à agir pour un développement durable. Et cela en organisant des conférences avec des gens capables de nous proposer un avenir.» Michel Bourreau regarde tomber les tatuillards. «A bientôt 68 ans, j'ai enfin trouvé le vrais sens à ma vie sur cette planète, c'est préparer l'arrivée des générations futures, c'est leur transmettre cet émerveillement que j'ai pour le monde.» ■

lhorlogequipenche.org



Pour visionner notre vidéo:
youtu.be/CyK0rBFIayE